

OFFRE ETUDIANTE
Spécial Rentrée 2011-12 Soyez mobile !

Portable DELL Inspiron N5040
RAM 3Go
Disque Dur 500GB

Imprimante MULTIFONCTION DELL V313

OFFERTE

395 500 F.C.F.A.

LA SEMAINE AFRICAINE

www.lasemaineafricaine.com



N° 3171 du Mardi 28 Février 2012 - 60^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
 CONGO: 350 F.C.F.A - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.582.27.60 / 06.666.39.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

P.c.t (Parti congolais du travail)

Pierre Ngolo a lancé l'opération «construction du siège»



Pierre Ngolo. (P.5)

Première circonscription Lumumba (Pointe-Noire)

Pour sa descente parlementaire, Micheline Potignon Ngondo s'est rendue dans tous les quartiers

(P.14)

Mise au point du Collège intersyndical de l'Université Marien Ngouabi face aux propos tenus par le Professeur Théophile Obenga

(P.3)

Sénégal



Abdoulaye Wade.



Macky Sall.

Wade risque de croiser Sall sur le chemin de sa réélection

(P.3)

Journée nationale de la jeunesse

Anatole Collinet Makosso invite la jeunesse à l'esprit de responsabilité



Anatole Collinet Makosso

Prélu de la journée nationale de la jeunesse, célébrée le 28 février de chaque année, le ministre de l'éducation civique et de la jeunesse, Anatole Collinet Makosso, a livré un message, en son cabinet de travail, lundi 27 février 2012, à Brazzaville. Dans ce message à cette journée nationale, dont le thème retenu est: «Jeune Congolais, sois un acteur conscient du développement de ton pays», le ministre Anatole Collinet Makosso a invité les jeunes congolais à méditer sur leur rôle et leur responsabilité dans la construction du pays. Il a, également, mis l'accent sur le programme de son départe-

ment, pour cette année. «Le Ministère s'emploie, entre autres, à promouvoir une nouvelle jeunesse congolaise responsable et profondément hostile aux antivaleurs, à éditer un code de bonne conduite devant servir de guide de comportement pour la jeunesse congolaise, à forger au sein de cette jeunesse une mentalité qui, dans la gestion de sa diversité, même de ses différends, l'incline à préférer le dialogue, la culture de paix et de la concorde à la violence», a-t-il déclaré.

Anatole Collinet Makosso a, (Suite en page 3)

8 mars: journée internationale de la femme

La place de la femme africaine en politique: le combat est toujours à l'ordre du jour

(P.6)

Ministère des finances, du budget et du portefeuille public

Les dépenses se feront selon les dispositions de la nouvelle loi de finances

(P.13)

Tribune libre

22 février 1972: histoire d'une débandade annoncée

Par François Onda-Akiera. (P.6)



Envoyez de l'argent, achetez et payez depuis votre mobile !

Mobile Money est un nouveau service qui vous permet d'envoyer et de recevoir de l'argent, d'acheter du crédit de communication pour vous-même ou pour un autre client MTN.

Rendez vous dans un point de vente Mobile Money

MTN Mobile Money



everywhere you go

Sénégal

Wade risque de croiser Sall sur le chemin de sa réélection

Après de 86 ans, Abdoulaye Wade, le président sénégalais, rame pour s'offrir un troisième mandat à la tête de son pays, en dépit du tollé que sa candidature a provoqué, au plan intérieur, et des appels au niveau international qui l'exhortent à se retirer de la direction de son pays, en raison de son âge. Mais, Wade n'est pas Nelson Mandela. Il est prêt à sabler le champagne, pour saluer sa troisième victoire à l'élection présidentielle, après le premier tour, qui s'est déroulé dimanche 26 février, dans le calme, sur l'ensemble du territoire sénégalais, avec un taux de participation supérieur à 60% des 5,3 millions d'électeurs inscrits. Pourtant, le chemin risque d'être difficile pour lui, puisque les estimations de résultats le donnent au coude-à-coude avec son ancien premier ministre, Macky Sall, âgé de près de 51 ans.

Le M23, le mouvement du 23 juin 2011 s'est essouffé, mais ne s'avoue pas vaincu, car n'ayant pas pu empêcher la candidature du président sortant, pour un troisième mandat à la tête du Sénégal. Abdoulaye Wade est, plutôt, plein d'énergie et ses partisans ont travaillé dans le seul objectif de le faire réélire, dès le premier tour. L'objectif sera-t-il atteint? Le doute semble prendre le dessus. Le fondateur du «Sopi» (changement) dans les années 90, opposant invétéré ayant fait plusieurs fois la prison, était toujours considéré comme un grand démocrate, à

la tête de son parti, le P.d.s (Parti démocratique sénégalais), en raison de son combat contre le Parti socialiste, qui avait monopolisé le pouvoir au Sénégal, depuis l'indépendance. En Afrique subsaharienne, le Sénégal était vu comme un pays jouissant d'une grande maturité démocratique, alors qu'il ne connaîtra sa première alternance démocratique au pouvoir qu'en avril 2000. L'arrivée de Wade au sommet de l'Etat se transformera, quelques années après, en désillusion démocratique. L'ex-opposant faisant preuve de véritable autocrate et ses opposants n'hésitent pas à parler de lui

comme d'un mégalomane. Il a caressé, en effet, le projet de succession familiale et pour cela, il a monté son fils, Karim, qu'il a bombardé, en mai 2009, ministre d'Etat, chargé de la coopération internationale, de l'aménagement du territoire, des transports aériens et des infrastructures. A Dakar, la pilule passait mal et dans un sursaut patriotique, les Dakarais empêchent le tout-puissant fils du président de décrocher la mairie. La claque est dure, mais Wade ne renonce pas. Il se lance dans l'entreprise de modifier la constitution, comme pour remettre les compteurs à zéro. Il réduit le mandat présidentiel de sept à cinq ans et se fait réélire, en février 2007, dès le premier tour, pour cinq ans. En 2011, le président Wade tente, de nouveau, de bricoler la constitution, pour lui permettre d'être réélu, avec un vice-président, dès qu'il atteint 25% des voix au premier tour. C'est le comble. Ce projet de réforme de constitution est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Le président sénégalais est soupçonné de vouloir se maintenir au pouvoir, et de créer les conditions d'une succession fami-

liale, car le vice-président ne sera personne d'autre que son fils Karim. Les Sénégalais, particulièrement les jeunes, manifestent, violemment, dans les rues de Dakar, le 11 juin 2011, pour s'y opposer énergiquement. Le 23 juin, Abdoulaye Wade retire son projet et c'est la victoire pour les contestataires qui baptisent leur mouvement M23. Si, sur le plan éducatif et de la santé, le président Wade a enregistré un bilan encourageant, sur le plan politique, la démocratie sénégalaise a connu un grand recul, avec l'arrestation de journalistes, des manifestations réprimées dans la violence policière, des opposants interpellés, etc. Wade cherche, par tous les moyens, à demeurer au pouvoir. Lorsque le conseil constitutionnel a validé sa candidature, le 27 janvier 2012, il y a eu des mouvements de protestation. Pendant ce temps, le même conseil constitutionnel a écarté la candidature de l'artiste Youssou Ndour, très populaire et figure emblématique dans son pays. Mais, Abdoulaye Wade ne pensait pas lui-même se retrouver dans la même situation que l'ex-leader libyen Kadhafi, à qui il avait lancé un message de dégager du pouvoir, en le regardant droit dans les yeux à travers la caméra de télévision. Ancien premier ministre, Macky Sall, le transfuge du P.d.s, qui a créé son parti, l'Alliance pour la République, devient, sur la scène politique sénégalaise, le grand adversaire du président sénégalais. Selon les estimations des résultats, les deux hommes pourraient s'affronter au deuxième tour. Un scénario qui risque d'être éprouvant pour le président sortant.

(Suite de la page 1)

par ailleurs, indiqué que son «Ministère va s'atteler à ressusciter les chantiers et les stages vacances dans les entreprises de la place, les colonies de vacances, la réhabilitation des centres d'appui techniques d'Otsendé et de Kindamba. Dans le cadre de la promotion des valeurs civiques, le Ministère va poursuivre la campagne de valorisation des symboles de la République, intensifier la cérémonie de levée des couleurs, systématiser les rencontres citoyennes de conscientisation et promouvoir le travail

volontaire d'intérêt communautaire». Toujours à la recherche des solutions aux problèmes des jeunes, le ministre Collinet Makosso a fait savoir que son département organisera une table-ronde, dans quelques semaines, sur la mutualisation des actions et des ressources au profit de l'ensemble de la jeunesse. De même qu'une concertation sera engagée, à l'occasion de cette journée nationale, avec les intellectuels et les sociétés savantes sur la problématique de la jeunesse dans notre pays. Le ministre de l'éducation civique et de la jeu-

nesse a conclu son message, en souhaitant bonne fête à toute la jeunesse congolaise et en l'invitant à prendre la mesure effective des espoirs placés en elle par la nation tout entière. Pour rappel, la journée nationale de la jeunesse a été instituée, à la suite des assises de la première Conférence générale de la jeunesse, qui a eu lieu à Brazzaville, du 23 au 28 février 2010. Cette date de clôture a été, donc, retenue pour célébrer, tous les ans, la journée nationale de la jeunesse.

Esperancia
MBOSSA OKANDZE

ment indignée, désapprouve, énergiquement, les propos insidieux, mensongers, calomnieux, méprisants et arrogants tenus par le Professeur Théophile Obenga à l'endroit des enseignants et des syndicats de l'Université Marien Ngouabi. Pour terminer, l'Intersyndicale rappelle au Professeur Théophile Obenga que le débat d'éthique qu'il appelle de ses vœux a déjà été engagé par les syndicats à l'Université Marien Ngouabi.

Fait à Brazzaville,
le 20 février 2012

L'Intersyndicale de
l'Université Marien Ngouabi

Le Secrétaire Général du
SYPENES pi:
François MALELA;

Le Secrétaire Général du
SYNESUP: Fidèle
MOUKAMBA;

Le Secrétaire Général du
SYNALU: Fortuné Joachim
MOUSSA IPALAT.

4^{ème} conférence des présidents d'assemblées et de sections de la région Afrique de l'A.p.f

André Obami-Itou appelle les parlementaires à plus d'initiatives

Kigali, la capitale du Rwanda, a abrité, du 16 au 18 février 2012, la 4^{ème} conférence des présidents d'assemblées et de sections de la région Afrique de l'A.p.f (Assemblée parlementaire de la francophonie). Quinze pays y ont pris part, dont le Congo, représenté par une délégation des parlementaires conduite par André Obami-Itou, président du sénat. Ce dernier a animé une conférence de presse, vendredi 24 février 2012, dans la salle des conférences internationales du Palais des congrès, à Brazzaville, pour faire le point des travaux de cette conférence, tenue sur le thème: «Le rôle des parlements dans la gouvernance en Afrique».

L'assemblée parlementaire de la francophonie regroupe les parlements ayant le français en partage. Elle comprend quatre régions, à savoir: région Afrique, région Amérique, région Asie et la région Europe. Les sections d'Afrique se regroupent sous l'appellation de région Afrique. Ainsi, la région d'Afrique de l'assemblée parlementaire de la francophonie est subdivisée en quatre sous-régions: Afrique de l'Ouest; Afrique du Centre; Afrique du Nord; Afrique australe, de l'Est et du Sud-Est. Les organes de la région se résument en assemblée régionale et la conférence des présidents, formée par les présidents d'assemblées et de sections de la région Afrique.



André Obami-Itou.

C'est sur invitation de la présidente de la chambre des députés du Rwanda, présidente de la section rwandaise de l'assemblée parlementaire de la francophonie, que la région Afrique de l'A.p.f a tenu sa 4^{ème} conférence des présidents à Kigali. Au terme de leurs débats, les conférenciers, qui ont développé cinq sous-thèmes, ont reconnu, en ce qui concerne le thème général relatif au rôle des parlements dans la gouvernance en Afrique, qu'il existe encore des défis à relever, notamment le manque d'alternance, la succession dynastique, la révision des constitutions au profit des dirigeants en place, l'exclusion, etc. Aussi, ils ont soutenu l'idée selon laquelle les parlements doivent jouer un rôle actif dans la gouvernance, en tant que législateurs et représentant de la population, en initiant davantage des propositions de lois et en renforçant le contrôle de l'action du gouvernement.

Conscient de cette réalité, André Obami-Itou a dit qu'il est rare de voir les parlementaires faire des propositions de loi. Cette faiblesse incombe, selon lui, aux partis politiques qui désignent les candidats aux législatives. «Si les partis font les mauvais choix, il est clair que lorsque ces élus arriveront au parlement, celui-ci va, simplement, refléter l'esprit de ses membres. Cette faiblesse est, aussi, due au manque d'expérience et à l'instabilité des institutions. Chez nous, le député, c'est celui qui a beaucoup de moyens, qui achète la conscience des électeurs. Il est élu, même s'il n'a pas une expérience professionnelle», a-t-il dit.

Devant cet état de choses, le président du sénat a estimé qu'il ne peut pas y avoir de parlement fort sans des partis politiques forts. «La responsabilité incombe aux partis politiques de faire les bons choix des candidats aux législatives. Il faut que chaque pays africain se dote des lois conséquentes pour la formation des partis politiques. Tout le problème vient de la formation d'un parti politique. Lorsque vous formez un parti de famille, à quoi allez-vous vous attendre? On en a vu après la conférence nationale souveraine. C'est vous, le président et les militants, c'est votre famille et vos enfants... Il y a des partis politiques qui n'existent que dans les districts de naissance de leurs leaders. Ils disent que c'est leurs fiefs et font même beaucoup de bruit à la télévision et à la radio», a-t-il souligné.

Parlant de la gouvernance, le thème principal de la conférence, André Obami-Itou a indiqué que la conférence a recommandé aux parlementaires de renforcer leurs capacités de contrôle de l'action gouvernementale, sans complaisance. Il a précisé qu'il a été convenu que dans plusieurs pays africains, il existe des structures de la bonne gouvernance. «Mais, est-ce que celles-ci fonctionnent normalement? Il ne faut pas qu'elles existent pour la forme», a-t-il souligné.

S'agissant de la situation des contestations politiques en Afrique, André Obami-Itou a signifié que les participants ont exhorté les acteurs politiques des pays africains à favoriser le dialogue inclusif, pour éviter les manipulations venant de l'extérieur. En outre, ils ont lancé un appel à la ratification de la charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, aux Etats qui ne l'ont pas encore fait.

Pour conclure, le président du sénat a dit qu'il a partagé, au cours de leurs débats, l'expérience congolaise en matière de dialogue pour des élections apaisées, en évoquant la concertation politique nationale d'avril 2009 et celle d'Ewo, tenue en décembre 2011.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Mise au point du Collège intersyndical de l'Université Marien Ngouabi face aux propos tenus par le Professeur Théophile Obenga, représentant personnel du Chef de l'Etat et Conseiller chargé du développement de l'enseignement supérieur, rapportés par La Semaine Africaine n°3167 du 14 février 2012

Considérant les propos insidieux, mensongers, calomnieux, méprisants et arrogants tenus par le Professeur Théophile Obenga à l'endroit des enseignants et des syndicats de l'Université Marien Ngouabi rapportés par La Semaine Africaine n°3167 du 14 février 2012; Considérant les différentes fonctions administratives et ministérielles occupées par le Professeur Théophile Obenga, qui ne s'est jamais intéressé à la résolution des problèmes de l'Université Marien Ngouabi; Considérant que le Professeur Théophile Obenga a déclaré qu'en 50 ans d'indépendance, le Congo n'a pas construit un seul bâtiment de l'enseignement supérieur, ignorant que sous le Président Marien Ngouabi, il a été construit l'Institut du Développement Rural (IDR), sous le Président Denis Sassou Nguesso, l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique (ENSP), l'amphithéâtre 600

de la Faculté des Sciences Economiques et l'amphithéâtre le Phénotype; Considérant les propos déliants du Professeur Théophile Obenga, selon lesquels les enseignants de l'Université Marien Ngouabi rabâcheraient, pendant 30 ans, les mêmes cours, méconnaissant que les enseignements fondamentaux sont invariables; Considérant les propos tenus par le Professeur Théophile Obenga sur la non évaluation des enseignants de l'Université Marien Ngouabi, ignorant que ces enseignants étaient, d'abord, évalués en promotion interne dont lui-même a été bénéficiaire de son grade de professeur et que depuis l'année 2000, ils sont soumis aux exigences du Cames. De nos jours, avec ces exigences, l'Université Marien Ngouabi compte plus de cent enseignants de rang magistral et de plusieurs pôles d'excellence pour l'enseignement supérieur en Afrique, de même que des chaires de l'UNESCO pour les Sciences de l'Education et les

Sciences de l'Ingénieur. Nos produits sont de très bonne qualité et sont recherchés par les entreprises; Considérant que le collège intersyndical, de manière régulière, a toujours mis en évidence les maux qui minent le fonctionnement harmonieux de l'Université Marien Ngouabi, depuis des décennies, et a toujours exigé sa construction. Comme tel, le Professeur Théophile Obenga ne peut s'arroger seul le droit de connaître les problèmes de l'Université Marien Ngouabi mieux que l'Intersyndicale; Considérant que pendant ses activités à l'Université Marien Ngouabi, le Professeur Théophile Obenga n'a jamais contribué à la moindre promotion d'enseignants, ni créé un pôle d'excellence en égyptologie dont aurait pu bénéficier le Congo, comparativement à son maître Cheikh Anta Diop qui a créé un Institut d'égyptologie, au Sénégal. L'Intersyndicale de l'Université Marien Ngouabi, forte-

ment indignée, désapprouve, énergiquement, les propos insidieux, mensongers, calomnieux, méprisants et arrogants tenus par le Professeur Théophile Obenga à l'endroit des enseignants et des syndicats de l'Université Marien Ngouabi. Pour terminer, l'Intersyndicale rappelle au Professeur Théophile Obenga que le débat d'éthique qu'il appelle de ses vœux a déjà été engagé par les syndicats à l'Université Marien Ngouabi.

Fait à Brazzaville,
le 20 février 2012

L'Intersyndicale de
l'Université Marien Ngouabi

Le Secrétaire Général du
SYPENES pi:
François MALELA;

Le Secrétaire Général du
SYNESUP: Fidèle
MOUKAMBA;

Le Secrétaire Général du
SYNALU: Fortuné Joachim
MOUSSA IPALAT.



INFORMATION – AEROPORT A.AGOSTINO NETO DE POINTE NOIRE

Afin d'améliorer la qualité et le contrôle des **services privés d'accueil et d'assistance aux passagers**, le gestionnaire des Aéroports du Congo AERCO vous informe que l'exercice de ces activités est soumis à des conditions particulières.

A partir du 1er Mars 2012 à l'Aéroport A. Agostino NETO de Pointe Noire, les prestataires suivants sont les seuls habilités à offrir leurs services dans l'enceinte de l'Aéroport:

SDV,
PANALPINA,
GETMA,
SOLEIL VOYAGE,
DY MAYA,
KEVRO.



Les services proposés comprennent notamment l'enregistrement des passagers **SANS BAGAGES DE SOUTE** (sous réserve des prescriptions particulières de chaque compagnie aérienne), et la prise en charge des **BAGAGES A L'ARRIVEE**.

Les conditions commerciales de ces services sont disponibles auprès des sociétés prestataires.

Les personnels des sociétés prestataires seront identifiés par le port de l'uniforme de la société et d'un badge individuel.

Pour mémoire:

les passagers restent libres d'accomplir seuls et sans assistance particulière les formalités d'enregistrement et le retrait de leurs bagages à l'arrivée.

Les passagers et leurs accompagnants ont accès librement au hall public de l'aérogare où se situent les agences des compagnies aériennes, les commerces et services de l'aéroport.

Les personnels d'AERCO en uniforme présents dans l'aérogare se tiennent à la disposition du public.

Contact AERCO: Poste de Coordination de l'Aérogare
contact@aerco-cg.com
Tel : 06 613 18 88 – 06 617 38 88



INFORMATION – AEROPORT MAYA-MAYA DE BRAZZAVILLE

Afin d'améliorer la qualité et le contrôle des **services privés d'accueil et d'assistance aux passagers**, le gestionnaire des Aéroports du Congo AERCO vous informe que l'exercice de ces activités est soumis à des conditions particulières.

Depuis le 1er juillet 2011 à l'Aéroport Maya Maya de Brazzaville, les prestataires suivants sont les seuls habilités à offrir leurs services dans l'enceinte de l'Aéroport:

SDV,
LE RAPHIA,
GETMA,
SOLEIL VOYAGE,
DY MAYA,
KEVRO.



Les services proposés comprennent notamment l'enregistrement des passagers **SANS BAGAGES DE SOUTE** (sous réserve des prescriptions particulières de chaque compagnie aérienne), et la prise en charge des **BAGAGES A L'ARRIVEE**.

Les conditions commerciales de ces services sont disponibles auprès des sociétés prestataires.

Les personnels des sociétés prestataires seront identifiés par le port de l'uniforme de la société et d'un badge individuel.

Pour mémoire:

les passagers restent libres d'accomplir seuls et sans assistance particulière les formalités d'enregistrement et le retrait de leurs bagages à l'arrivée.

Les passagers et leurs accompagnants ont accès librement au hall public de l'aérogare où se situent les agences des compagnies aériennes, les commerces et services de l'aéroport.

Les personnels d'AERCO en uniforme présents dans l'aérogare se tiennent à la disposition du public.

Contact AERCO: Poste de Coordination de l'Aérogare
contact@aerco-cg.com
Tel : 06 814 40 08 – 06 892 56 55

P.c.t (Parti congolais du travail)

Pierre Ngolo a lancé l'opération «construction du siège»

Le secrétaire général du P.c.t (Parti congolais du travail), Pierre Ngolo, a procédé, samedi 25 février 2012, au siège du parti, au quartier Mpila, à Brazzaville, au lancement de l'opération de construction d'un siège moderne du parti. Cette opération, qui va s'étendre sur trois mois, consiste à recueillir les fonds qui vont servir au financement des travaux. La cérémonie s'est déroulée en présence des membres du bureau politique, du secrétariat permanent, de la commission nationale de contrôle et d'évaluation du parti, des membres d'honneur du parti, des dirigeants des partis membres du R.m.p et des partis alliés, des membres du comité du parti de la ville de Brazzaville, des organisations affiliées et de nombreux militants.

«Le 6^{ème} congrès extraordinaire, définissant l'itinéraire de la redynamisation du P.c.t, proclamait aussi la volonté d'assainir et de moderniser le cadre de travail du Parti Congolais du Travail.

Pour les Congressistes, la question du siège du Parti, à tous les niveaux, revêtait une telle importance que son traitement convenable participait d'une véritable logique de changement de cap, dans la gouvernance de notre parti. Dans un Parti politique, le Congrès ou ce qui y tient lieu, est l'instance suprême de décision qui fixe la ligne de marche, arrête les principaux axes d'action, détermine selon la conjoncture, les modes d'organisation commis à la mise en œuvre de ses délibérations.

Exerçant pleinement sa souveraineté, le VI^{ème} Congrès extraordinaire a opté pour le changement. Nous devons être les



Pierre Ngolo.

artisans de ce changement qui, opéré dans la cohésion des forces acquises, accroît substantiellement la capacité d'entraînement du Parti et renforce systématiquement son autorité sur

chacun de ses Membres. Le Secrétariat Permanent, après une période d'analyse des actes du Congrès et d'étude des conditions de leur faisabilité, inscrit à l'heure du lancement des actions inspirées par le souffle du Congrès, la question du siège du Parti au nombre des axes forts de son engagement.

Ainsi, le 25 janvier 2012, à l'occasion du déjeuner de presse offert, à l'hôtel Olympique Pa-

lace de Brazzaville, pour un échange avec le monde des médias sur la vie du PCT, six mois après son VI^{ème} Congrès extraordinaire, j'annonçais, pour compter du 25 février 2012, le lancement d'une opération «Construction du siège du Parti Congolais du Travail».

L'opération construction du siège du Parti Congolais du Travail est une entreprise d'une durée de trois mois, visant à impliquer les membres, les sympathisants et tous ceux qui manifestent de l'intérêt pour le P.c.t, dans la mobilisation des ressources nécessai-



Les responsables du P.c.t pendant la cérémonie.

res à l'érection d'un siège digne. Du 25 février au 25 mai 2012, les Membres, les sympathisants et les partenaires sont appelés, dans un élan de cœur, chacun en fonction de son sta-

tut et donc de sa marge de manœuvre, à contribuer à sortir le Parti Congolais du Travail de sa situation actuelle, celle d'un Parti d'importance qui ne dispose pratiquement pas de

siège. Situation infâme, elle est un scandale qui contraste avec l'apport du PCT dans l'histoire de notre pays, de même qu'elle contraste avec sa vocation de faiseur et de promoteur de cadres qui ont des obligations vis-à-vis du Parti.

L'opération construction du siège est une émulation lancée entre cadres, entre Membres et sympathisants, entre Organisations affiliées, entre partenaires, entre structures je veux dire entre Fédérations d'autant qu'il nous faut, au delà du discours, mieux que par les incantations, donner des vrais gages d'attachement à notre Parti et d'engagement auprès du camarade président Denis Sassou-Nguesso. Pendant trois mois, tous ceux qui tiennent au PCT, PCT plus grand et plus fort, sont appelés à apporter leur contribution à cette opération dont l'objectif est de garantir au Parti un logement répondant à sa dimension.

La contribution attendue est financière ou matérielle. Proportionnelle à la capacité d'action du contributeur, elle est le signe incontestable de l'intérêt nourri pour le Parti. Sans complexe, chacun apporte ce qu'il peut et doit exiger la pièce certifiant l'accomplissement de son devoir. Pour ceux des contributeurs désireux d'agir par voie bancaire, deux comptes spéciaux sont ouverts. Le moment est donc venu de manifester notre engagement. Aujourd'hui, 25 février 2012, je déclare le lancement de «l'opération contribution à la construction du Siège du PCT». Vive le PCT, toujours plus grand, toujours plus fort. Tout pour le Peuple! Rien que pour le Peuple! Je vous remercie.

Elections législatives de 2012

Jean-Baptiste Yeke Kokolo a dévoilé ses intentions de candidature à Louvakou

Ancien député de la circonscription unique de Louvakou, Jean Baptiste Yeke Kokolo a animé, samedi 11 février 2012, une conférence de presse, à Louvakou-centre, chef-lieu du district de Louvakou, dans le département du Niari. Au cours de cette conférence, l'orateur s'est exprimé sur deux points essentiels: le bilan et l'impact de l'action du conseil départemental du Niari à l'aune de l'élaboration du budget exercice 2012 de cette institution, puis sur le P.c.t (Parti congolais du travail), à l'heure de l'ouverture et de la revitalisation. A cette même occasion, il a annoncé ses intentions de candidature aux prochaines élections législatives, si son parti l'investit.

Dans sa casquette de conseiller départemental élu dans le district de Louvakou, Jean Baptiste Yeke-Kokolo a dressé le bilan de cette assemblée locale, à un an de la fin de la mandature.

Enumérant quelques projets retenus et réalisés dans le cadre du programme quinquennal de développement du conseil, il a estimé que le bilan est favorable, au regard du niveau d'exécution de certains projets. «Dans le domaine de l'éducation, le conseil a retenu les projets suivants: la dotation des écoles en tables-bancs; l'extension de l'école primaire du village Ndembo et, en perspective, l'extension de l'école de Bamangianzé; la construction de l'école de Moussembi. Dans le domaine de la santé: dotation en médicaments et matériels de santé à Louvakou-centre pour la mise en action de la pharmacie communautaire au chef-lieu de district; la construction d'un poste de santé au village Mboukoulou; l'achèvement des travaux de construction du dispensaire de Mila-Mila. En ce qui concerne les infrastructures routières: la réhabilitation des pistes agricoles de Louvakou-Moubandi, Dibeni-Passi-Passi, Moukouassi. La construction des puits

d'eau», a-t-il déclaré.

Le conseil accompagne aussi les partenaires au développement dans la mise en œuvre de certains projets. Il s'agit, par exemple, de: projet Songhaï qui va, bientôt, connaître son exécution dans les tout prochains jours; projet agricole de Maniemo, au village Malolo 2; le projet de construction de la cimenterie au village Moubeyi. «A ce stade, je puis dire que le bilan du conseil départemental du Niari est favorable».

Cependant, Jean Baptiste Yeke Kokolo a exprimé sa désolation au sujet de quelques projets mal exécutés dans certains villages. «Le poste de santé de Mboukoulou a été construit, mais non encore équipé en matériels médico-techniques, la route Louvakou-Moubandi n'est pas encore totalement au point, du fait qu'à la place des dalots qui ont été prévus, on a, plutôt érigé un grand pont qui n'offre pas une circulation décente, à l'école du village Ndembo, au lieu de procéder aux travaux d'extension, comme prévu dans le programme quinquennal, on a, plutôt, appliqué une couche de peinture sur les murs», a précisé l'orateur.

En sa qualité de membre du comité central du P.c.t, Jean



Jean Baptiste Yeke Kokolo.

Baptiste Yeke Kokolo a informé l'auditoire sur les activités liées à la vie de ce parti, depuis la tenue de son 6^{ème} congrès extraordinaire, jusqu'à la mise en place, récemment, des instances issues des conclusions dudit congrès. A cet effet, il a relevé que le P.c.t est redevenu fort, «après la tenue réussie du 6^{ème} congrès extraordinaire qui a permis à d'autres forces de rejoindre notre grande famille». Répondant à une persistante rumeur sur une éventuelle candidature du député de la deuxième circonscription de Dolisie à Louvakou aux prochaines élections législatives, Jean Baptiste Yeke-Kokolo, tout en évitant la polémique, a, simplement, indiqué que le choix des candidats relève du ressort du comité d'investiture qui décidera, le moment venu.

«L'honorable Pierre-Michel Nguimbi porte le flambeau du P.c.t à l'arrondissement n°2 de Dolisie en tant que député. Il a mérité, d'être élu du P.c.t à Dolisie et je pense qu'il continue à le mériter jusqu'à preuve du contraire. Il faut qu'il y ait des raisons pour que ce dernier se décide de quitter la circonscription de Dolisie où il mérite bien d'être pour une autre circonscription. Si on n'a pas un candidat du P.c.t pour pouvoir parler à Dolisie, cela veut dire qu'il y a problème. En tout cas, pour ce qui me concerne, je ne vois pas que mon frère Pierre-Michel puisse quitter la circonscription de Dolisie qu'il mérite bien pour se positionner à Louvakou, en 2012», a-t-il renchéri.

Jean MVOUMBI DIBOUBI

A.r.p.c.e - Direction générale des impôts

Yves Castanou et Antoine Ngakosso définissent les bases d'une réelle collaboration

Yves Castanou, directeur général de l'A.r.p.c.e (Agence de régulation des postes et des communications électroniques), et Antoine Ngakosso, directeur général des impôts, ont eu une séance de travail, vendredi 24 février 2012, au siège de l'agence de régulation, à Brazzaville. Le but était de définir les bases d'une réelle collaboration entre les deux structures, pour mieux gérer le secteur des communications électroniques. En clair, il s'agissait des questions de fiscalité, notamment sur le trafic des appels nationaux et internationaux.

Pour Antoine Ngakosso, la séance de travail avec son homologue de l'A.r.p.c.e lui a permis de faire école, non seulement du fait que l'A.r.p.c.e joue un rôle important dans la régulation du système de téléphonie mobile, mais aussi, par le fait que les services des impôts, jusqu'à preuve du contraire, ne maîtrisent pas encore le flux du trafic national et international au Congo. Dès lors, le directeur général des impôts a fait savoir que ses services ne peuvent pas quantifier ces flux. «Il n'y a que l'A.r.p.c.e qui est le seul technicien, le seul organe compétent dans la quantification de ces flux. Désormais, les impôts pourront, par l'intermédiaire de l'A.r.p.c.e, savoir exactement le volume du trafic des opérateurs de la téléphonie mobile», a-t-il dit.

Conscient du fait que le secteur électronique génère des revenus importants, le directeur général des impôts a reconnu qu'il a appris auprès du directeur général de l'A.r.p.c.e l'imposition des fournisseurs d'accès à l'Internet. Yves Castanou, a quant à lui, expliqué que sa structure est un établissement administratif créé pour réguler, organiser et gérer un secteur stratégique appelé les communications électroniques et les postes. A cet effet, il a donc estimé qu'il était temps et important que ces services et ceux des impôts se retrouvent, afin de définir les bases d'une réelle collaboration pour mieux gérer les communications électroniques. Il a promis qu'il y aura vraiment une réelle collaboration entre son agence et les équipes des impôts. Au terme de leur séance de travail, les deux directeurs généraux ont visité le centre de contrôle du trafic des appels nationaux et internationaux entrants et sortants au Congo, situé au rez-de-chaussée de l'immeuble abritant l'A.r.p.c.e.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Un contrôleur de minibus meurt par noyade au Djoué, à Brazzaville

Mercredi 22 février 2012, vers 16h, un chauffeur et un contrôleur de minibus de transport public se sont rendus à la rivière Djoué, dans le secteur de l'arrêt La Fougère, pour nettoyer leur véhicule. Arrivés sur le lieu, le retour implacable des canicules a poussé le contrôleur à se baigner, à cette occasion. Aussi s'est-il jeté dans la rivière, mais ne sachant certainement pas nager, il s'est noyé. Selon d'autres témoignages, il était dans un état d'ébriété. Jusqu'au moment où nous bouclons ce journal, son corps n'a pas encore été retrouvé. Les mauvaises langues affirment qu'après cette noyade, son collègue de travail, en l'occurrence le chauffeur du minibus ne regrettait, surtout, que la recette de la journée qu'il n'avait pu retrouver, sur le rivage où son contrôleur avait abandonné son sac d'argent.

Deux escrocs dans les mailles du filet de la police!

Deux citoyens, un ressortissant camerounais et un Congolais, en provenance de Pokola, dans le département de la Likouala, sont tombés, la semaine dernière, dans le filet de la police. Ils ont tenté d'escroquer une famille, dans la rue Gamboma, à Moungali, le quatrième arrondissement de Brazzaville, en lui proposant soi-disant de l'or. Mais, très prudents, les membres de cette famille ont fait venir quelqu'un qui s'y connaît, pour tester s'il s'agissait réellement de la matière précieuse tant recherchée. C'est grâce à lui qu'ils ont découvert le pot aux roses. Il ne leur restait plus qu'à livrer les deux escrocs au commissariat de police de Makélékélé. Arrêtés, ils ont reconnu les faits qui leur ont été reprochés. Ils méditent, dans une cellule de garde à vue, où les auraient rejoints un deuxième groupe d'escrocs de la même écurie, semble-t-il. Ils seront présentés devant le procureur de la République.

Triste spectacle au C.e.g de Bouanela dans la Likouala

Une situation bien insolite perdue au collège d'enseignement général de Bouambé, situé à environ 290 km d'Impfondo, chef-lieu du département de la Likouala. Les salles de classe ne sont pas équipées de tables-bancs. Il n'empêche. Les enseignants n'ont pas manqué d'idée, pour faire face à cette situation paradoxale. Ils demandent aux apprenants d'apporter leurs chaises. Mais, pour écrire, les genoux font office de table. Cette situation perdure. C'est le sort, également, de beaucoup d'établissements scolaires de l'hinterland, même dans certains centres urbains. Et dire que le Congo est un pays de bois, qui est la deuxième richesse du pays. En plus de cela, le département de la Likouala compte sept sociétés forestières. Par ailleurs, au C.e.g de Bouanela, pour 349 élèves, il n'y a que deux enseignants. En tout cas, le C.e.g Bouanela est un établissement bien particulier. Est-ce parce qu'il se trouve dans l'hinterland?

Violence à l'école: le C.e.t.f 8 Mars et deux écoles privées vandalisés par des lycéens!

On a beau combattre la violence dans les établissements scolaires, le phénomène revient, chaque année, surtout dans les établissements d'enseignement technique. La semaine dernière, des élèves du C.e.t.f 8 Mars, situé au Plateau des 15 ans, à Moungali, le quatrième arrondissement de Brazzaville, ont tabassé deux lycéens venus du Lycée technique commercial du 1^{er} Mai. En représailles, ces derniers ont mobilisé leurs collègues et ont organisé une expédition punitive, le mercredi 22 février dernier, à l'établissement des agresseurs de leurs deux camarades. Ils y ont cassé des fenêtres, éventrés des ouvertures. Un surveillant tentant de les empêcher, a été agressé, à son tour. On signale, également, que deux écoles privées, situées sur la rue Nko, ont reçu la visite de ces élèves déchainés. La police serait à pied d'œuvre, pour retrouver les auteurs de ces actes de vandalisme et de violence.

Destruction des produits carnés interdits de consommation au Congo

La police des frontières a saisi, lundi 20 février 2012, à Brazzaville, plusieurs cartons de cotis de viande, de croupions et d'ailes de poulets. Ces produits carnés étant interdits d'importation et de vente sur le territoire national, depuis 2001, par le gouvernement, ils ont été incinérés. Cette opération, diffusée à la télévision nationale, s'est réalisée sous haute surveillance, en présence des chefs des services habilités. Histoire de dissuader ceux qui seront tentés d'importer ce genre de produits alimentaires au Congo.

Faculté des sciences: les étudiants ont obtenu gain de cause

Après une semaine de grève, la direction rectoriale de l'Université Marien Ngouabi et le syndicat des étudiants de la faculté des sciences, ont trouvé un compromis. Le rectorat a pris l'engagement d'inscrire en géologie, tous les étudiants concernés en master 1 et 2. Le recteur de l'université, le Pr. Armand Moyikoua, a également indiqué que, désormais, les frais de stages seront supportés par l'université. A l'origine de la grève des étudiants, le refus du rectorat d'inscrire en option géologie, les étudiants qui finissent en master 1 et 2 et qui affluent en géologie, suite à une information selon laquelle les étudiants qui terminent en géologie sont rapidement recrutés dans les sociétés pétrolières.

8 mars: journée internationale de la femme

La place de la femme africaine en politique: le combat est toujours à l'ordre du jour

Le 8 mars 2012, c'est la journée internationale de la femme. Pour cette année, le thème officiel donné par les Nations unies en est: «L'autonomisation des femmes rurales et leur rôle dans l'éradication de la pauvreté et de la faim, le développement et les défis actuels». Mais, le 8 mars, c'est aussi et surtout le combat des femmes pour la parité des genres dans les instances de décision. Au Québec, le «Collectif 8 mars» a choisi comme thème: «Le féminisme? Plus actuel que jamais», avec comme sous-thème: «Les femmes ont toutes les raisons de s'indigner». Pourquoi? Parce que, «en ce début du 21^{ème} siècle, non seulement l'égalité est loin d'être atteinte, mais les menaces à nos acquis sont nombreuses et préoccupantes». Comme de coutume, la célébration de cette journée donne lieu à plusieurs initiatives dans les pays du monde. C'est aussi l'occasion de faire, modestement, le point sur la place de la femme africaine en politique.

Avant même d'entrer dans le vif du sujet, il y a lieu de reconnaître que les femmes sont, de plus en plus, présentes dans la gestion des affaires publiques et même dans les instances de décision, en Afrique. Il sied de retenir l'attribution, en 2004, du prix Nobel de la paix à la militante écologiste kenyane, Wangari Maathai, malheureusement décédée, le 25 septembre 2011, à Nairobi, au Kenya, à l'âge de 71 ans; la réélection, à la tête du Liberia, d'Ellen Johnson Sirleaf, une véritable prouesse de la part d'une femme à saluer, et la présidence par intérim assurée, en 2009, au Gabon, par la sénatrice Rose Francine Rogombé, après le décès du président Omar Bongo Ondimba. N'est-ce pas, là, des signes du temps vers une consécration totale de la femme dans l'exercice du pouvoir politique? Ces exemples sont une minorité, certes, mais ils attestent de la capacité de la femme à atteindre les sommets. Il est vrai que dans la majorité des cas, les femmes ont joué et jouent un rôle mineur dans la gestion des affaires publiques. Aujourd'hui, la législation politique, dans la majorité des pays africains, prône, certes, la parité ou l'égalité des droits entre l'homme et la femme. Il n'en demeure pas moins vrai que les deux genres participent inégalement à la politique et dans les instances de prise de décision. Les statistiques sont très révélatrices de ces inégalités encore préoc-

cupantes aujourd'hui: sur 37 ministres au Congo-Brazzaville, il y a à peine 5 femmes; en République Démocratique Congo, sur 44 ministres, on compte seulement 5 femmes; au Sénégal, sur 42 ministres, il y a 12 femmes, mais on est encore loin du compte; au Maroc, sur 34 ministres, on ne trouve que 5 femmes... On peut étendre la comparaison à d'autres institutions comme le sénat, l'assemblée nationale, les administrations territoriales ou départementales, les collectivités locales, les associations et partis politiques, etc. Au Congo-Brazzaville, on a senti une attention des pouvoirs publics aux femmes, lors de la nomination, en mars 2011, des administrateurs-maires de quelques localités du pays. Le nombre de femmes nommées comme administrateurs-maires dépassait celui des hommes. Mais, c'est un effort à poursuivre. En effet, en Afrique, la représentativité de la femme dans les instances de prise de décision pose encore problème. C'est un véritable paradoxe, dans la mesure où les femmes d'aujourd'hui sont bien formées, bien informées et elles jouissent des mêmes capacités de management que les hommes. La femme africaine est une actrice indispensable, au même titre que l'homme, sur le front politique comme, dans bien d'autres fronts. D'ailleurs,



En mars 2011, un grand nombre de femmes a été nommé à des postes de responsabilité politique, comme ici Mme Anne-Marie Bernardine Malonga, administrateur-maire de Kinkala.

l'adage: «Derrière un grand homme, il y a toujours une femme», le prouve. Les femmes ont plusieurs atouts, mais elles émergent difficilement en politique. Elles ne représentent que 12% sur le continent africain, dans les instances de décision. Pour gravir les échelons, les femmes doivent se battre contre les clichés et autres stéréotypes qu'on dresse sur elles, contre les mentalités et parfois même contre leurs propres consœurs. Pour Rosamoliena, médecin malgache, le rôle de l'homme et celui de la femme sont entretenus depuis l'enfance par des clichés: «Dès la plus tendre enfance, la petite fille aide sa maman et le petit garçon peut jouer au football. Quand il sera grand, il sera habitué à voir sa sœur à la cuisine ou nettoyer la maison, alors qu'on l'aura, lui, privilégié... Aujourd'hui, des femmes sont footballeuses, conduisent des voitures...». Si on veut instaurer la parité, il faut arrêter de véhiculer des stéréotypes, dès l'enfance. Pour Aissata Tall Sall, avocate et maire de Podor, au Sénégal, «les femmes ne peuvent pas démontrer qu'elles sont capables d'aller conquérir le pouvoir

politique, en étant ravalées à ce niveau d'animatrices de partis politiques, avec des boubous et des foulards qu'on leur offre». Cette boutade est en proie à une vérité criarde sur le continent. Les pratiques culturelles et traditionnelles qui soumettent la femme à la domination de l'homme ont aussi empêché les femmes de parvenir à l'égalité en politique. Les femmes se heurtent, souvent, à des obstacles tels que «les conflits, les menaces, les attitudes négatives, les stéréotypes sociaux, etc». Les femmes africaines doivent apprendre les règles de la politique, créer des conditions qui permettront une plus grande participation féminine et, à terme, changer les règles, afin de les adapter aux besoins de la majorité des femmes. «Oh femme africaine! Le savoir tu l'as; Oh femme africaine! L'authenticité, tu l'as; Oh femme africaine! La beauté tu l'as; Alors!». Bonne fête du 8 mars à nous toutes!

Isabelle NIOKO

Tribune libre

22 février 1972:

histoire d'une débandade annoncée

Le 22 février 1972, le président Marien Ngouabi s'adresse au pays, à une heure matinale, depuis la station régionale de Pointe-Noire où il séjourne en visite de travail. On apprend que «des camarades combattants de deux formations de notre armée, en l'occurrence le bataillon d'infanterie et quelques éléments du bataillon du Groupement aéroporté (G.a.p) se trouvent dans une position opposée par rapport à l'ensemble des forces de l'Armée populaire nationale (A.p.n)».



Par François Onday-Akiera.

Rechignant de nommer les choses, le président de la République appelle au calme, demande au peuple de vaquer normalement à ses occupations et aux militaires de garder le sang froid, car, explique-t-il, «en pareilles circonstances, il m'est un grand devoir de ne pas opposer les Congolais aux Congolais». De fait, il est victime d'une tentative de coup d'Etat en cours d'exécution, à Brazzaville, mais dont la mise

international. Auparavant, dans la nuit du 20 au 21 février, le chef des conjurés, le lieutenant Ange Diawara, a, vainement, attendu de Pointe-Noire un signal qui ne venait pas. Dépêché dans la capitale du Kouilou pour «neutraliser» le commandant Ngouabi, «afin de l'empêcher de fuir au Gabon» et de lancer le déclenchement de l'insurrection, le lieutenant Prosper Matoumpapolo piétine. L'envoi, en urgence, dans l'après-midi, du lundi 21, d'un renfort, en la personne du lieutenant Guy Romain Kinfoussia, n'ayant rien changé, le lieutenant Diawara tente alors de s'emparer de Brazzaville.

Contrairement aux conspirations qu'il avait déjouées, précédemment, Marien Ngouabi est confronté, cette fois-ci, à des individus issus du même camp politique que lui, celui des révolutionnaires. Ou plutôt, celui des vainqueurs, le 31 juillet 1968, du régime du président Alphonse Massamba-Débat. Ils partagent un point

commun: ils se proclament héritiers des idéaux de la révolte populaire d'août 1963. Or, depuis la chute de Massamba-Débat, la concrétisation de ces idéaux se fait sur le terrain de la révolution radicale, avec un discours anti-impérialiste et anti-colonialiste musclé qui, souvent, masque mal la fuite en avant face aux vrais problèmes du pays. Des divergences voient donc le jour, sur la manière de conduire la révolution. La grève des élèves et étudiants du 23 novembre 1971, ayant donné l'occasion à Marien Ngouabi de faire descendre «ceux qui se sont hissés très vite et trop haut», il s'en suivit un important changement de personnel politique au niveau du comité central du Parti congolais du travail (P.c.t), de son bureau politique et du conseil d'Etat. La réponse à cette épuration de l'aile radicale du parti dominée par des officiers issus du corps

(Suite en page 15)

M.s.c (Mouvement du scoutisme congolais)

Davy Mouzabakany à la tête du commissariat général, pour un nouveau départ

L'officialisation du M.s.c (Mouvement du scoutisme congolais), et l'installation de son commissariat général ont eu lieu, samedi 11 février 2012, à la direction générale de la jeunesse, à Brazzaville, sous le patronage d'Anatole Collinet Makosso, le ministre de l'éducation civique et de la jeunesse, en présence du président du conseil national de la jeunesse, M. Noumazalay, de Mme Marianne Flach, représentante de l'Unicef au Congo, et de nombreux invités. Pendant cette cérémonie, les dix membres du commissariat général, dont la direction est assurée par Davy Mouzabakany, ont pris l'engagement, notamment, de servir leur structure, en respectant ses lois et règlements.

Mis en place le 2 juillet 2011, lors d'une assemblée générale des scouts, le commissariat général du M.s.c (Mouvement du scoutisme congolais), a un mandat de trois ans. Il est placé sous le contrôle d'un conseil d'administration de 54 membres. Parmi les missions qu'il a reçues de l'assemblée générale, figure celle de faire que le scoutisme au Congo-Brazzaville puisse parler d'une même voix envers tous les partenaires.

«Le mouvement du scoutisme congolais s'impose comme partenaire privilégié, comme interlocuteur pour tous les mouvements, toutes les sensibilités scouts dans notre pays tant sur un point de vue national qu'international. Il s'impose à tous les niveaux, parce qu'il nous faut atteindre les objectifs de l'unité. Et la seconde mission qui nous a été confiée, c'est d'amener le Congo dans le concert des nations, pour être membre à part entière de l'Organisation mondiale du mouvement du scoutisme», a affirmé le commissaire général Davy Mouzabakany.

Le ministre Anatole Collinet Makosso a, pour sa part, exhorté les scouts à travailler dans



Le ministre Makosso faisant porter le foulard à Davy Mouzabakany.

la cohésion, la discipline et à faire preuve de patriotisme. «Votre engagement, votre dévouement postulent, en tout premier, la défense de votre pays, au point que vous vous portez intercesseurs volontaires auprès de votre maître et de Dieu, pour que ce pays soit élevé et béni. Vous vous portez intercesseurs volontaires, pour que les jeunes soient unis, confiants, sages», leur a-t-il dit. Anatole Collinet Makosso a rappelé l'importance du scoutisme pour le pays. «Le scoutisme d'hier et je demeure convaincu que celui d'aujourd'hui aussi a



Cultiver l'amour et donner aux enfants et adolescents une éducation civique.

toujours fait la fierté de la jeunesse congolaise et au-delà de la jeunesse à travers le monde. Le scoutisme nous a fait vivre l'ambiance d'un corps de jeunes dévoués, disciplinés et loyaux, faisant preuve en toutes circonstances, de patriotisme. Je demeure convaincu que vous pérennisez cet esprit, parce que le scoutisme est, avant tout, un esprit de corps, de service, de dévouement, une alliance pour la défense du pays, en passant par l'amour du prochain», a-t-il déclaré.

En somme, le M.s.c est un mouvement éducatif, apolitique à but non lucratif. Il est l'union de toutes les associations scouts du Congo et a pour objectif de développer le scoutisme dans le pays, en respectant les textes et lois de la République, selon les principes et méthodes édictés par Lord Baden Powell, fondateur du mouvement scout. Ces objectifs sont:

- donner aux enfants et adolescents une éducation civique;
 - organiser des camps et stages vacances;
 - consolider, cultiver l'amour de Dieu, du prochain, de la patrie et du travail bien fait;
 - consolider l'unité du scoutisme au Congo et dans le monde, selon les principes de l'organisation mondiale du mouvement scout;
 - abriter et aider à résoudre les différends pouvant naître entre les différentes sensibilités du scoutisme congolais.
- Sa devise est: «Toujours prêt». Ses organes sont l'assemblée générale, le conseil d'administration, le commissariat général, les assemblées générales départementales et les commissariats départementaux.

Alain Patrick MASSAMBA

E.n.s.p (Ecole nationale supérieure de police de Brazzaville)

Le colonel Albert Ngoto a passé le témoin au colonel Grébert Ngampika

Nommé il y a quelques jours à la tête de l'E.n.s.p (Ecole nationale supérieure de police), de Moukondo (4^{ème} arrondissement) de Brazzaville, le colonel Grébert Ngampika a pris ses fonctions de commandant de ladite école, mardi 21 février 2012. La passation de service avec son prédécesseur, le colonel Albert Ngoto, devenu directeur général adjoint de la police, a eu lieu, dans cet établissement, sous le patronage de Michel Kayou, conseiller administratif et financier du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, en présence des conseillers du ministre, des autorités policières, des stagiaires commissaires de police et des invités.

La passation de service entre les deux hommes fait suite aux changements et innovations intervenues au sein de la police. Nanti d'une riche expérience de près d'une trentaine d'années à la tête des services de la police judiciaire, le colonel Grébert Ngampika compte sur l'appui de tous, pour réussir sa mission, à la tête d'un établissement qui a fait ses preuves dans la formation des commissaires de police. Le colonel Albert Ngoto, quant à lui, va, désormais, se consacrer à ses fonctions de directeur général adjoint de la police.

Après avoir fait l'historique de la création de cette école et, notamment, de sa conception de projet académique et des étapes traversées pour sa mise en place, le colonel Albert Ngoto a remercié tous ceux qui l'ont aidé à divers niveaux, ainsi que les formateurs. Il s'est, en outre, dit satisfait de céder le témoin à un cadre expé-

riement de la police. «Le ministre m'a toujours dit qu'il faut rendre la formation permanente au niveau de la police, parce que le policier qui n'est pas formé est un danger pour la population. Nous avons fait ce que nous avons pu et le colonel Ngampika a tous les atouts pour réussir. Il y a un personnel dynamique, disponible, l'appui du Ministère et je crois que cela peut suffire. Et en plus, il y a depuis, à peu près, deux promotions, l'engouement et la discipline chez les stagiaires», a-t-il déclaré.

Le colonel Grébert Ngampika a, quant à lui, salué le courage de son prédécesseur et de tous ceux qui ont concouru à la création de cette école, avant de rassurer les personnels et stagiaires de sa disponibilité de travailler avec tout le monde. «La nomination d'un cadre à quelque poste de responsabilité suscite, pour les uns, angoisse, et pour les autres, enthousiasme. Je vou-



Le conseiller Michel Kayou, le colonel Grébert Ngampika et le colonel Albert Ngoto.

drais, à travers ma nomination, rassurer tous les personnels et stagiaires, de ma disponibilité à travailler avec tout le monde, à collaborer avec les cadres disciplinés, travailleurs et responsables», a-t-il souligné. Le nouveau commandant de l'école nationale supérieure de police de Brazzaville a estimé «qu'un policier non formé ou pas du tout formé est plus qu'un danger pour la société et même pour la police elle-même. C'est pourquoi, à travers la confiance renouvelée en ma personne par le ministre de l'intérieur et le président de la République, je voudrais dire aux uns et aux autres que l'école

est, certes, un outil du savoir, mais elle est davantage un outil du mieux-être. La police, miroir de la société commence par l'instruction et la formation des hommes. Et conformément aux instructions du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, nous allons nous efforcer de les mettre en pratique».

Signalons que la cérémonie de passation de service a commencé par la visite des différentes structures de l'établissement, en vue de permettre au nouveau commandant de se mettre déjà au parfum de la tâche qui l'attend.

Alain Patrick MASSAMBA

C.r.p.i (Cercle de réflexion propositions et Initiatives)

Débat à Pointe-Noire autour du processus démocratique en Afrique

Le C.r.p.i (Cercle de réflexion propositions et initiatives), une association que dirige le député Claude Abraham Milandou, a conclu, le 15 février 2012, à Pointe-Noire, un protocole d'accord de coopération, d'information scientifique et technique avec le Credila (Centre de recherches de documentation et d'études sur les institutions et législations africaines), basé à Dakar (Sénégal) et patronné par le professeur Ismaïla Madior Fall.



Le Pr Ismaïla Madior Fall et Claude Abraham Milandou, après la signature de l'accord.

A l'invitation du C.r.p.i, le Pr Ismaïla Madior Fall, enseignant de droit et de science politique à l'Université Cheik Anta-Diop de Dakar et responsable du Credila, a effectué une visite de travail à Pointe-Noire où il a animé une conférence-débat sur le processus démocratique en Afrique. Au terme de cette visite, les deux associations savantes de la société civile congolaise et sénégalaise, à savoir le C.r.p.i et le Credila, ont convenu, à travers un accord, d'échanger, régulièrement, sur les grandes questions scientifiques et culturelles, d'organiser ensemble des colloques, conférences et séminaires et de représenter l'une et l'autre partie dans le territoire où elle se trouve.

Sur l'application de cet accord, les deux parties ont convenu de faire le point de leur coopération, tous les trois ans, et d'en définir la suite à l'issue d'une évaluation. Mais, auparavant, les experts des deux associations devront se retrouver, pour dessiner le canevas d'un plan d'action.

Le protocole d'accord signé vient, une fois de plus, confirmer l'engagement du C.r.p.i à produire des idées en faveur du développement socioculturel du Congo et de l'Afrique. Le Credila en est, certainement, convaincu, raison pour laquelle le Pr Ismaïla Madior Fall a résolu de conclure un partenariat avec le C.r.p.i. «L'activisme intellectuel de Monsieur Claude Abraham Milandou, coordonnateur national du C.r.p.i, a attiré mon attention et m'a amené à m'intéresser au C.r.p.i. J'ai compris tout l'intérêt qu'il y avait à signer ce protocole d'accord, afin d'établir des relations de partenariat à caractère scientifique et culturel (mais pas politique) avec le C.r.p.i», a expliqué le responsable du Credila.

De la conférence-débat tenue le 11 février 2012, dans un grand hôtel de la place, il n'est pas exagéré de dire que ce fut un haut moment de débat d'idées contradictoires et, donc, riche. La qualité du conférencier et le thème du jour (Processus de la démocratie en Afrique) en valaient la peine. Toute la crème (ou presque) intellectuelle de Pointe-Noire avait effectué le déplacement. Politologues, ministres, étudiants, historiens, sociologues, journalistes, parlementaires, etc., ont trouvé, là, l'occasion d'un véritable brainstorming.

Au-delà des considérations des uns et des autres ou encore des différentes thèses développées librement par chacun des intervenants, on retiendra, certainement, du conférencier, entre autres, «qu'il y a un universalisme et particularisme dans les démocraties en Afrique comme ailleurs. Cependant, il faut que les fondamentaux universels de la démocratie soient installés, présentes et fonctionnels (séparation des pouvoirs, liberté de la presse, indépendance de la justice, etc.) à côté des particularités selon les pays, sans verser dans une démocratie à l'africaine».

La tenue de cette conférence confirme, donc, la tradition du C.r.p.i, qui est celle d'être un espace de réflexion soutenu par une diversité d'idées, comme pour ôter à la ville de Pointe-Noire le caractère de ville simplement industrielle et économique qui lui colle à la peau. Un point d'honneur à l'actif de Claude Abraham Milandou.

Paul TCHOMVO

Felbo (Fondation Edith Lucie Bongo Ondimba)

Prendre en charge les enfants porteurs du bec de lièvre, c'est construire leur avenir

Dans le cadre de sa mission chirurgicale de prise en charge des enfants porteurs de fentes labio-palatines ou bec de lièvre, la Felbo (Fondation Edith Lucie Bongo Ondimba) a organisé, du 24 au 25 février 2012, des séances de consultation préopératoires des malades, à la clinique municipale Albert Leyono, à Ouenzé, le deuxième arrondissement de Brazzaville. Ces séances de consultation ont été précédées par une opération de recensement des personnes porteuses du bec de lièvre, à travers le pays, du 18 janvier au 20 février 2012. Ce recensement a eu lieu au service de chirurgie de l'hôpital central des armées Pierre Mobengo, où les personnes concernées étaient appelées à travers des communiqués radio-télédiffusés. Au total, 130 patients, dont certains viennent de l'intérieur du pays, et pour la majorité des enfants, ont été enregistrés et ils sont pris en charge par la Felbo.

Pour la défense et la sauvegarde de la petite enfance, la Felbo (Fondation Edith Lucie Bongo Ondimba) met en place des projets stratégiques. Ces projets visent à soulager le quotidien des enfants congolais. D'où la mission chirurgicale de lutte contre le bec de lièvre.

Après les consultations, qui se sont déroulées les 24 et 25 février, le tour va revenir aux interventions chirurgicales prévues à partir du 27 février jusqu'au 2 mars 2012, à la clinique Albert Leyono.

Au nom de tous les patients, Lordy Bizouta, la vingtaine révolue, a remercié la Felbo, pour avoir pensé à eux. «Je suis content de l'engagement pris par la fondation à l'égard de nous, porteurs de bec de lièvre. Je formule le vœu que cette activité puisse être décentralisée, pour permettre à

nos amis qui se trouvent dans l'arrière-pays, de se faire traiter, et que la campagne ne s'arrête pas qu'au 2 mars. Si les moyens se présentent, que cette opération se poursuive, pour notre bien-être», a-t-il dit. En outre, un parent, nommé André Maniongi, a exprimé sa satisfaction, en ces termes: «Je salue cette initiative charitable de la fondation. Par nous-mêmes, nous étions incapables de traiter nos enfants. Moi, personnellement, je suis de Loutété. Je suis venu à Brazzaville, depuis le 15 février, pour attendre cette opération. Je souhaite que cette fondation multiplie ce genre d'actions et bon vent à cette activité qui a soulagé plus d'un parent».

Du côté des médecins, Aimé Bembé, directeur du département biologie à l'hôpital militaire, a, quant à lui, loué la réalisation de cette opé-



Une vue de la clinique Albert Leyono.

ration. «Ces interventions chirurgicales vont se faire par des médecins congolais et l'équipe de Jooko Cleft du Sénégal. Avant toute opération, le patient passera les examens tels que le N.f.s (Numération formule sanguine), le groupe sanguin, et la grasse sanguine. Ces examens vont permettre d'évaluer le taux d'hémoglobines. Au cas où les hémoglobines sont basses, le patient doit suivre un traitement gratuit d'une semaine, après une semaine, un contrôle sera fait



Les médecins examinant un enfant.



Les patients attendent d'être examinés.

pour, enfin, passer à l'opération. Ces examens sont faits en amont, pour éviter le risque d'hémorragie qui peut être dangereux pour la survie», a-t-il fait savoir.

Signalons que les opérations chirurgicales vont se faire à raison de dix patients par jour, répartis dans deux blocs opératoires. Les patients prioritaires sont ceux dont l'âge varie entre 9 mois et 12 ans. L'organisation de cette mission par la Felbo (Fondation Edith Lucie Bongo Ondimba) a pour buts d'informer et éduquer les parents dont les enfants sont porteurs du bec de lièvre, de prendre en charge, gratuitement, les patients porteurs de ce handicap, puis de renforcer les capacités au niveau local.

Selon les spécialistes, la fente labiale est une absence de fusion du tissu embryonnaire aboutissant à une perte de substance de la lèvre supérieure, tandis que la fente palatine, due à une absence de substance de la voûte buccale, crée une communication entre la bouche et le nez. Le recours à la chirurgie permet de réparer la fente labio-palatine. La cause de ce handicap n'est pas clairement identifiée, mais certains médicaments et la cigarette sont mis en cause.

Signalons que la Felbo est créée le 4 mars 2010 et répond aux besoins des enfants dans les domaines de l'éducation, l'alimentation, la santé, et la culture.

Par ailleurs, il est prévu, le 3 mars 2012, un symposium sur la prise en charge des fentes labiales, au palais des congrès de Brazzaville.

Esperancia MBOSSA OKANDZE



BUROTOP IRIS
Représentant exclusif de Ricoh au Congo



Profitez de cette Offre Exceptionnelle pour le démarrage de Ricoh au CONGO !!



Copieur Multifonction Laser Ricoh SP1200S




Garantie 1 année
149.500 FCFA*

- 22 pages par minute
- Réseau
- Chargeur automatique de documents
- Toner de démarrage inclus
- SAV garanti par des techniciens certifiés
- Consommables disponibles à volonté

Ricoh, le cout par page le moins chers sur le marché..

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60 www.burotop.com
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - apres Rond Point Kassai / Tel: 04 453 53 53 - 05 563 63 63



Annonce

Pointe Noire

A louer

Bureaux meublés

240 m² ou 3 modules de 80 m²

centre ville - entre le port et la gare-

Locaux neufs, parking privatif gardé, environnement professionnel soigné

renseignements au 06 649 93 19
immobilier.scicaro@yahoo.fr

Cabinet PricewaterhouseCoopers

Organisation d'un séminaire sur la loi de finances 2012 à Brazzaville

Le cabinet Pricewaterhouse Coopers, spécialisé en audit comptable, conseil juridique et fiscal, a tenu, mercredi 15 février 2012, à l'hôtel Michael's, à Brazzaville, une conférence-débat sur «la loi de finances 2012» à l'attention des gestionnaires des finances et ressources humaines d'entreprise. Cette conférence-débat s'est déroulée sous la houlette de Prosper Bizitou, associé-directeur général du cabinet Pricewaterhouse Coopers, conseil fiscal agréé Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), en présence de Moïse Kokolo, associé, conseil fiscal agréé Cemac et conférencier, et de Patrice Bazolo, manager et spécialiste en droit social.

Prosper Bizitou



Une cinquantaine de représentants d'entreprises ont pris part au séminaire organisé par le cabinet Pricewaterhouse Coopers sur la loi de finances 2012. Au début de cette nouvelle année, le cabinet Pricewaterhouse Coopers a jugé important de répreciser à ses partenaires, certaines règles à maîtriser, afin de réduire les conséquences financières relatives au non respect des obligations légales.

Dans son mot introductif, Prosper Bizitou a expliqué aux participants les mesures qui peuvent être considérées comme des mesures encourageantes dans la loi de finances 2012 et les contours des différentes articulations du traitement fiscal.

Moïse Kokolo a, quant à lui, expliqué l'impact de la loi de finances 2012 sur les entrepri-

ses. Il a fait un rappel des règles régissant la taxe spéciale sur les sociétés qui est une taxe hybride.

Evoquant le premier thème, le



Une vue des participants à la conférence-débat.

conférencier a mis l'accent sur les modifications apportées, d'une part, au code général des impôts, d'autre part, aux textes non codifiés et a présenté, ensuite, les dispositions nouvelles.

Dans ces sous-thèmes, Moïse Kokolo a souligné que s'agissant de l'impôt sur les sociétés, on retiendra la baisse de son taux de 35 à 34%.

«S'agissant des autres impôts et taxes, notamment la contribution foncière dont l'assiette imposable passe de 75 à 25%, l'exonération des droits d'enregistrement sur la constitution des sociétés, la baisse de certains droits d'enregistrement, sont des mesures qui

vont dans le sens de l'encouragement», a déclaré Moïse Kokolo.

Poursuivant sa conférence, il a rappelé le renforcement de la sanction pour défaut de déclaration des résultats financiers pour les entreprises bénéficiaires des exonérations et accords fiscaux particuliers, dont l'impact serait la perte du bénéfice des exonérations et autres avantages fiscaux obtenus au titre de l'exercice fiscal dont les résultats ne sont pas déclarés.

Concernant le deuxième thème, la taxe spéciale sur les sociétés, développé par Prosper Bizitou et Moïse Kokolo, les deux orateurs ont rappelé l'échéance légale du 15 mars 2012, les assujettis à cette taxe, l'assiette de la taxe, le taux et son sort au regard de l'impôt sur les sociétés.

S'agissant des attentes de ce séminaire, Moïse Kokolo a dit ce qui suit: «De la part de nos clients, la principale attente est la connaissance de la loi, le respect des dispositions légales et nous faire part de leurs difficultés, pour qu'ensemble, avec eux, nous voyons quelles actions nous pouvons mener en direction des pouvoirs publics».

Au terme de la conférence-débat, Prosper Bizitou a remercié les participants pour leur présence, malgré leurs occupations. «Nous sommes vos accompagnateurs. C'est vous qui êtes les principaux acteurs; c'est vous qui êtes les contribuables que nous nous efforçons d'accompagner dans la mesure de nos capacités et notre expertise», a-t-il conclu.

Paul TCHOMVO



AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT LOCAL

Réf : CG/CRF/WF/Véhicules/01

Dans le cadre de son projet «Amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base, ainsi que des pratiques d'hygiène pour les populations du Plateau Bâtéké», la Croix-Rouge Française, en partenariat avec la Croix-Rouge Congolaise et avec le soutien financier de l'Union Européenne et de l'Agence Française de Développement, souhaite acheter les biens décrits ci-dessous:

- Lot N°1: un (1) véhicule 4x4 Pick Up Simple Cabine «Heavy Duty».
- Lot N°2: un (1) véhicule 4x4 Hard Top «Heavy Duty».
- Lot N°3: neuf (9) motos tout terrain 125 cm³

Nous invitons les entreprises souhaitant soumissionner à l'un ou plusieurs de ces lots à venir retirer un dossier:

- à la Croix-Rouge Française avant le 07 mars 2012 à 16 heures (Brazzaville-Congo) à l'adresse suivante:

Croix-Rouge Française:
8, rue Lucien Fourneau (face le ministère de la fonction publique)
B.P.: 14888
Brazzaville / République du Congo

- Ou en en faisant la demande par courriel à l'adresse suivante: wash-pool.frc@croix-rouge.fr avant le 07 mars 2012 à 16 heures (Brazzaville-Congo)
- La remise des dossiers d'appel d'offre est fixée au 21 mars 2012 avant 16 heures précises (Brazzaville - Congo).



Ce projet est financé par l'Union Européenne et l'Agence Française de Développement



Organisation Mondiale de la Santé
Bureau Régional de l'Afrique

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Références: OFFRES CAFETARIA/
MARS2012/01

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'Organisation Mondiale de la Santé, sis à la Cité du Djoué, Brazzaville Congo, cherche un prestataire pour la gestion complète du service de restauration de sa cafétéria centrale.

Les prestataires intéressés sont invités à venir retirer le dossier de soumission avec les détails et les conditions, à partir du mercredi 29 février jusqu'au vendredi 8 Mars 2012, entre 8h et 13h, au bureau 21 à l'Estate, Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS, cité du Djoué.

Association rive gauche jeunesse unie de Mfilou-Ngamaba

Placide Mbakani Louboula a rendu grâce à Dieu par une messe

ba. Un homme de Dieu, c'est un homme de paix, de pardon, donc un bâtisseur. C'est pour cela que nous avons tenu, aujourd'hui, à remercier le Dieu Tout-Puissant, pour toutes les faveurs dont il nous comble et de lui demander aussi de continuer de nous protéger, de pro-

Le président de l'Association rive gauche jeunesse unie de Mfilou-Ngamaba, le Dr Placide Mbakani Louboula, a participé, dimanche 19 février 2012, en l'église Ndunzia-Mpungu de Mfilou (archidiocèse de Brazzaville), à la messe d'action de grâces qu'il a demandée au nom de son association. Célébrée par le père Eudes Backoula Samba, curé de la paroisse Ndunzia-Mpungu, cette messe était animée par la chorale «Les Compagnons de Jésus» et a connu la participation de nombreux fidèles parmi lesquels les membres de l'association.

C'est donc par la prière, notamment la messe d'action de grâces, que le Dr Placide Mbakani Louboula, président de l'Association Rive gauche jeunesse unie de Mfilou, a rendu grâce à Dieu, pour tous ses bienfaits, dans le cadre de son association. Cette messe était ainsi un moment important dans la vie de cette association créée il y a deux ans et qui a à son actif de nombreuses actions menées. Dans son homélie, le père Eudes Backoula Samba a exhorté les fidèles sur les concepts de paix, d'amour entre les enfants de Mfilou, de solidarité, de partage et d'échange entre eux. «La paix et l'amour passent par le Christ. Le peuple de Dieu est lent à la colère. Aimez-vous les uns et les autres», a-t-il dit. Il a expliqué que «chaque jour qui passe, Dieu pardonne nos torts et il nous révèle sa confiance. En retour, Dieu veut que nous lui révélions notre foi. Ce oui est, devant Dieu, le sacrement de la réconciliation». Le célébrant a aussi invité l'ensemble des fidèles à



Le Dr Placide Mbakani.

pouvoir appuyer toutes leurs actions sur le Christ qui est le principal acteur du monde nouveau. «Dans toute chose, il faut avoir la foi» a-t-il martelé. Poursuivant son exhortation, il a demandé aux uns et aux autres de porter les plus faibles, d'avoir le Saint-Esprit en eux pour un bon discernement. Le père Eudes Backoula Samba a par ailleurs, évoqué les problèmes qui minent l'arrondissement 7 Mfilou, comme l'in-



Le Père Eudes Backoula Samba pendant l'eucharistie.

suffisance de structures sanitaires et scolaires, la drogue qui fait des ravages en milieu jeune, etc. «A Mfilou, nous sommes malades du manque de

nous sommes malades des maladies corporelles aussi, peut-être que vous pouvez faire entendre notre voix. Notre engagement, c'est un oui pour



Le président de la Jumf entourés des sages. (Archives)

grands centres de santé. Les grandes écoles, il n'y en a pas assez. Nous sommes malades de voir les jeunes qui se droguent le long des journées;

le bien-être des Congolais et de l'humanité tout entière», a-t-il dit. A la fin de la messe le Dr Placide Mbakani Louboula a offert



Le Dr P. Mbakani Louboula et les membres de la Jumf.

un lectionnaire et un cierge pascal, entre autres au curé. Confiant ses impressions, il a loué Dieu pour tous les bienfaits réalisés à travers son as-

téger notre association en la fortifiant de toutes les vertus morales et civiques. Nous existons depuis près de deux ans. Un enfant qui naît, qui marche,



Une vue des fidèles.

sociation. «Rive gauche la jeunesse unie de Mfilou est une association qui prône la paix et l'unité nationale, dans notre arrondissement 7 Mfilou-Ngama-

qui procréé, je crois qu'il y avait tout le sens de venir dire merci au Seigneur», a-t-il confié.

Pascal NGALIBO-YALA



UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Boîte Postale: 1093
6, Rue du 18 Mars 1977
Quartier Mission Catholique Sacré-Coeur
Centre ville - Brazzaville

Tél.: 06.808.13.24/05.737.37.03
Fax: 281.59.12
E-mail: cobbr@unhcr.org

AVIS DE VACANCES DE POSTE INTERNE ET EXTERNE N°004/2012

La Délégation du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés en République du Congo procède au recrutement d'un(e) ASSOCIE(E) CHARGE(E) DU RAPATRIEMENT pour ses services à Impfondo.

Titre du poste: Associé(e) Chargé(e) du Rapatriement
Numéro du poste: 10017998
Lieu d'affectation: Impfondo
Date d'entrée en Fonction: 1er Avril 2012
Catégorie et niveau du poste: GL6

1. Description de tâches:

Sous la supervision directe du Chef de bureau de terrain à Impfondo, le ou la titulaire de ce poste sera chargé des attributions suivantes:

- * Maintenir le contact avec les réfugiés ou les groupes de réfugiés qui ont exprimé leur intérêt pour le rapatriement volontaire et dans ce processus, les enregistrer, de façon identifiable, en collaboration avec les autorités des/du camp(s)/site(s) et du Gouvernement et mettre à leur disposition les imprimés de «Déclaration de Rapatriement Volontaire»;
- * Assister les autres membres des équipes chargées de rapatriement dans la conduite des interviews avec les réfugiés enregistrés, de façon à s'assurer qu'ils ont les informations nécessaires leur permettant de prendre une décision adéquate en rapport avec leur déclaration de rapatriement volontaire;
- * Collecter et compiler, pour la base des données du HCR, les informations relatives aux identités des réfugiés enregistrés pour le rapatriement volontaire;
- * S'assurer, en collaboration avec le personnel responsable de la gestion de la base des données des réfugiés, de la mise à jour et de la sécurité des informations enregistrées dans la base des données en rapport avec le rapatriement volontaire des réfugiés;

- * S'assurer également de la protection et de la sécurité des documents signés dans le cadre du rapatriement volontaire, au moyen d'un classement approprié pour une consultation future;
- * Assurer la vérification physique au point de départ de toutes les personnes qui ont opté pour le rapatriement volontaire, avant de les embarquer dans les convois de rapatriement;
- * S'assurer qu'une assistance et attention spéciales sont accordées aux personnes ayant des besoins spécifiques ou se trouvant dans une situation de vulnérabilité lors des opérations de rapatriement volontaire;
- * Faciliter et s'assurer que toutes les dispositions sont prises, afin qu'une assistance telle que définie dans les modalités pratiques du rapatriement volontaire soit donnée aux réfugiés qui ont opté pour le rapatriement volontaire, avant leur départ, ou bien à l'arrivée dans le pays d'origine;
- * Faire le suivi des différents moyens et arrangements logistiques mis en place pour le déplacement des réfugiés, à travers les différents points de sortie;
- * Servir d'interprète et de traducteur, notamment durant les sessions de briefing, d'interview et de rapatriement;
- * Planifier et organiser les convois de rapatriement volontaire des réfugiés;
- * S'acquitter de toutes autres tâches qui lui sont confiées.

Qualifications requises:

- * Etre de nationalité Congolaise (RC);
- * Avoir un casier judiciaire vierge;
- * Etre détenteur d'un diplôme d'études secondaires;
- * Avoir une expérience professionnelle de 6 ans, dont 1 an dans les opérations humanitaires. L'expérience du HCR ou d'une autre agence des Nations Unies est un atout;
- * Avoir la maîtrise du français et un bon niveau d'anglais. La maîtrise des 2 langues nationales est un atout;
- * Avoir de bonnes connaissances informatiques.

3. Dépôt de candidature:

Les dossiers de candidature doivent comprendre:

- * une demande manuscrite;
- * un curriculum vitae aussi détaillé que possible;
- * une notice de personne P11. Les imprimés de cette notice personnelle peuvent être retirés à la guérite de la Représentation du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés ou aux Bureaux de Terrain (Impfondo et Betou);
- * la photocopie du diplôme le plus pertinent pour cette offre.

Les candidatures doivent être transmises, sous pli confidentiel, avec la mention «AVIS DE VACANCE DE POSTE INTERNE ET EXTERNE N°004/2012», à l'adresse suivante:

Monsieur le Représentant du HCR pour le Congo
6, rue du 18 mars 1977
Quartier mission catholique Sacré-Coeur, Centre-ville, B.P: 1093 - Brazzaville

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au: 08 mars 2012.

Les candidatures seront reçues entre 8 et 16h30mn, les jours ouvrables. Les dossiers non retenus seront immédiatement détruits.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés. Un test oral, écrit et pratique sera proposé aux candidats présélectionnés.

Fait à Brazzaville, le 23 février 2012

L'ADMINISTRATION DU HCR

Archidiocèse de Brazzaville

Sr Marie-Brigitte Yengo a soufflé sa trente-cinquième bougie de vie religieuse

20 février 1977-20 février 2012, cela fait trente-cinq ans que Sr Marie-Brigitte Yengo est devenue religieuse. Pour célébrer ce jubilé, Sr Yengo a tenu à rendre grâce à Dieu, à travers une messe d'action de grâces, qui a eu lieu dans la Chapelle des Saintes Plaies de Jésus, au siège de la Foceb (Fondation cardinal Emile Biayenda), sis au Centre de polios, à Mougali. La messe était présidée par l'abbé Bienvenu Manamika, vicaire général de Kinkala. Il avait à ses côtés six autres prêtres, tous du diocèse de Kinkala.

Dans son homélie, l'abbé Bienvenu Manamika a rendu grâce au Seigneur pour tous ses bienfaits, pour toutes les œuvres de Sr Brigitte Yengo. Il a insisté sur l'humilité, le dévouement, la disponibilité, le courage et la ferveur de cette religieuse, toute donnée au Seigneur. Il a largement expliqué le sens du mot « consacré », d'abord, pour tous les baptisés, puis à ceux qui ont opté pour la vie chrétienne au foyer et dans l'éducation des enfants.

Décortiquant cette consécration, l'abbé Manamika a défini la vie consacrée pour les religieux et religieuses, tout en mettant en exergue le don total d'elles-mêmes, en parlant de Sr Marie-Brigitte Yengo et de sa consœur, Sr Marie-Jeanne Ndissa. Cette dernière est devenue religieuse le même jour que Sr Yengo, consacrées par le cardinal Emile Biayenda, alors supérieur général de la Congrégation des religieuses congolaises du Rosaire. Une congrégation fondée par le vénéré Mgr Théophile Mbemba, premier archevêque congolais de Brazzaville.

Peu avant la fin de la célébration eucharistique, Sr Brigitte Yengo a remercié Dieu pour toutes les grâces reçues, la Vierge Marie qui est toujours à ses côtés dans sa mission et les invités. Elle a aussi exhorté le peuple de Dieu à se préparer spirituellement pour le temps fort de carême, afin de se convertir, de croire et vivre l'évangile.

Des cadeaux qui lui ont été offerts, Sr Brigitte Yengo en a remis toute la somme d'argent à

l'abbé Jean de Dieu Bouekassa Kimbembé, curé de la paroisse Saint Philippe de Kibouendé, qui fut totalement détruite lors des événements déplorables qu'a connus le département du Pool en général et le diocèse de Kinkala en particulier.

Rappelons, tout de même, que Sr Marie-Brigitte Yengo, la cin-



Les Sœurs Marie-Brigitte Yengo et Jacqueline Moundélé.

quantaine révolue, est la présidente de la Fondation cardinal Emile Biayenda et du « Special Olympics Congo », sport des personnes intellectuellement handicapées. Elle est actuellement directrice générale des centres, de polios et d'appareillage de Brazzaville. Femme de prière, courageuse, travailleuse, déterminée et toujours donnée, elle s'occupe des personnes handicapées (polios, aveugles, enfants inadaptés, personnes âgées), des victimes du Vih-sida, des veuves, des orphelins, des démunis. Beaucoup l'appellent la « Mère Teresa du Congo » par ses œuvres d'amour et de dévoue-



L'abbé Bienvenu Manamika présidant la célébration eucharistique.

ment. Sa devise de vie: « Tu m'as séduite Seigneur et je me suis laissée séduire ». (Jérémie 20,7).

Née à Pointe-Noire où elle a grandi jusqu'à l'obtention de

jusqu'au 20 février 1977, jour de leurs premiers vœux, en présence des évêques de l'Afrique centrale qui clôturaient les travaux de l'Acecc, aujourd'hui, Acerac (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale).

Sr Yengo est licenciée en sciences, en lettres, avec une maîtrise en sciences. Médecin, elle est docteur en chiropraxie, docteur Honoris causa des universités de France, de l'Illinois, de Chicago, aux Etats-Unis d'Amérique. Elle a travaillé aussi à New York et Atlanta, de 1998 à 2004, s'occupant de la psychosomatique des enfants, des mères droguées ou incarcérées, pour cause de drogue. Conseillère et psychologue au programme des filles désœuvrées et des femmes abandonnées, elle est écrivaine, musicienne, et compose comme elle prie.

Membre de la chorale Cardinal Emile Biayenda de la cathédrale Sacré-Cœur, depuis 1975, et de la chorale Père Paul Ondia de la paroisse Sainte Marie de Ouenzé, depuis sa création, elle est marraine du Chœur Credo du Congo qui exécute, avec brio toutes ses compositions. Premier questeur de la Conférence nationale souveraine, en 1991, elle était aussi premier questeur du Conseil supérieur de la République.

Yves Célestin BIAMPAMBA
Secrétaire de la Foceb

Saint-Siège

Prenons avec courage les chemins de la prière

« Chers frères et sœurs,

En ce premier dimanche de carême je suis heureux de vous accueillir, chers frères et sœurs francophones. Le temps du carême, est exigeant, car il nous invite à revenir vers Dieu. Jésus, après son baptême, au début de sa mission, est conduit au désert. Avec Lui, expérimentons ce temps de désert et de solitude. Sachons rejeter tout ce qui peut nous conduire loin de Dieu et profitons de ce carême pour revenir vers Lui. Prenons avec courage les chemins de la prière. Redécouvrons l'importance de notre relation à Dieu et « faisons attention les uns aux autres pour nous stimuler dans la charité et les œuvres bonnes » (He 10,24). Que la Vierge Marie nous aide à faire totalement la volonté de notre Dieu! Bon carême à vous tous! Merci! », a dit le pape, dans son allocution dominicale, à l'occasion de la prière de l'angélus aux chrétiens francophones, au début du carême 2012.

Le cardinal Monsengwo prêche la retraite à la Curie romaine

La Curie romaine a entamé, dimanche dernier, ses exercices spirituels de carême qui se poursuivront jusqu'au samedi 3 mars, en présence du pape. Cette année, les méditations sont proposées par une figure de proue de l'épiscopat africain, le cardinal Laurent Monsengwo, archevêque de Kinshasa. Pendant toute la semaine, jusqu'à samedi matin, les activités publiques de Benoît XVI sont suspendues, y compris l'audience générale du mercredi. Le thème est celui de la communion des chrétiens avec Dieu. La retraite se déroule dans la chapelle Redemptoris Mater du Palais apostolique.

Le cardinal Monsengwo est connu pour ses prises de parole en faveur de la paix dans son pays, la République démocratique du Congo. On se souvient de son courage et de son franc-parler sous la dictature de Mobutu. Il ne ménage pas non plus l'actuel président Kabila. Il a toujours élevé la voix pour défendre les droits des personnes, dénoncer les violences, proposer des solutions fondées sur le droit international, fustiger l'exploitation et la marginalisation de l'Afrique. A Noël, son message était consacré au thème de la paix qui lui est particulièrement cher.

Source: Radio Vatican

Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale

Ouverture à Brazzaville du conseil permanent

Il s'est ouvert, lundi 27 février 2012, à Brazzaville, le conseil permanent de l'Acerac (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale). Cette rencontre présidée par Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, président de la Conférence épiscopale du Congo et président en exercice de l'Acerac, regroupe les présidents des conférences épiscopales du Cameroun, du Gabon, de la Guinée Equatoriale, du Tchad, de la RCA et du Congo, ainsi que quelques invités. Entre autres questions, les évêques de l'Acerac planchent sur la fusion ou le rapprochement avec l'Aceac (Association des conférences épiscopales de l'Afrique centrale) qui regroupe la RDC, le Rwanda et le Burundi; la construction à Brazzaville du siège de leur institution et la tenue, dans deux ans, de la dixième assemblée plénière de l'Acerac, qu'abritera la capitale congolaise. La clôture de ces assises interviendra, le 29 février. Nous y reviendrons, en long et en large, dans nos prochaines éditions.

nous donner la paix! Ce qui implique la recherche de la vérité, la justice, tout ce qui est digne d'éloge et tout ce qui conduit au bien. Don Bosco a toujours appris à ses jeunes à devenir des bons citoyens et chrétiens, à travailler de leurs propres mains, pour gagner leur vie. Aujourd'hui, apprendre un métier, c'est la meilleure façon de ne pas être dépendant et d'assurer l'avenir; si on aime le travail, c'est une façon de construire la création de Dieu et d'améliorer la société. Dans l'évangile, Jésus manifeste sa prédilection pour tous ceux qui se font simples et disponibles comme un enfant. L'enfant, s'il n'a pas été corrompu, est vrai, disponible et pur. Jésus nous invite à les imiter. Telles ont été les idées forces de l'homélie de Mgr Miguel, qui a éclairé la chrétienté sur l'arrivée de l'urne des reliques de Saint Jean Bosco à Pointe-Noire, du 11 au 13 mars 2012.

Dans son mot de circonstance, Philippe Ngoma, coordonnateur du conseil pastoral paroissial, a loué l'engagement des paroissiens dans la manière dont ils ont organisé la fête. Dans cette joie, le père Pierre Célestin Ona Zoué, à son tour, a remercié ses chrétiens, en les encourageant à tenir bon. Se tournant vers les invités venus de Saint Thomas de Loulombo, le père Pierre Célestin les a félicités pour leur participation à cette fête et a déclaré: « Le mariage ne fait que commencer avec cette paroisse de

Loulombo ». Il faut dire que, c'est pour la première fois qu'une paroisse d'ailleurs vient participer à cette fête.

La paroisse Saint Jean Bosco, est à sa deuxième expérience avec ce diocèse rural de Kinkala. En effet, en 2010, cette paroisse avait invité vingt-huit jeunes de toutes les paroisses du diocèse de Kinkala, pour un séminaire appelé « Mouvement salésien des jeunes » (Msj). Ce séminaire avait pour thème: « Comment annoncer Dieu aux jeunes d'aujourd'hui? Le père Pierre Célestin Ona Zoué était l'aumônier des jeunes de la paroisse, alors que Mgr Miguel était le curé de la paroisse et supérieur de la communauté. C'est grâce aux efforts de la paroisse et de ses bienfaiteurs que la communauté salésienne et la paroisse avaient pris en charge le voyage des jeunes. La tradition veut qu'à chaque fête patronale, les chrétiens restent toute la journée en paroisse pour le repas communautaire, suivi des activités culturelles et sportives, tradition respectée. Pour cette année, la finale de football a opposé la chorale Christ Roi aux catéchistes: 3-0. Les pères Dominique Kolpurath, Alcide Baggio et Xavier Zilly, tous trois diacres salésiens, étaient, eux aussi, aux côtés de leurs aînés dans le sacerdoce. Avec Don Bosco! C'est la joie.

Jean Baptiste MILANDOU et Equateur Denis NGUIMBI

Diocèse de Pointe-Noire

Les chrétiens de Loulombo ont rehaussé la fête patronale de Saint Jean Bosco

Célébrée chaque année, la fête de Saint Jean Bosco, père et maître de la jeunesse, a été fêtée autrement, cette année à Pointe-Noire. Elle a connu la participation des chrétiens de la paroisse Saint Thomas de Loulombo (diocèse de Kinkala), invités par la paroisse Saint Jean Bosco de Tié-Tié. C'était dimanche 29 janvier 2012, au cours d'une célébration eucharistique présidée dans la cour de la paroisse, par Mgr Miguel Angel Olaverri, administrateur apostolique du diocèse de Pointe-Noire, salésien de Don Bosco. Lors de cette messe, l'administrateur de Pointe-Noire était entouré des abbés Louis Pambou et Félix Maboundou, respectivement curé de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption, procureur du diocèse de Pointe-Noire et curé de la paroisse Saint Thomas de Loulombo, de père Pierre Célestin Ona Zoué, administrateur paroissial et supérieur de la communauté de la paroisse Saint Jean Bosco.

La paroisse salésienne de Pointe-Noire a invité les chrétiens de la paroisse Saint Thomas de Loulombo du diocèse de Kinkala, pour fêter ensemble la solennité de Saint Jean Bosco. A cet effet, une délégation de vingt-cinq fidèles laïcs de la zone pastorale de Loulombo, conduite par le curé, a fait le déplacement de Pointe-Noire. Prés d'une semaine dans la paroisse d'accueil, la délégation de Loulombo a suivi plusieurs formations liées au développement durable. For-

mations données par Jean de Dieu Bakala, Jean Michel Malonga, Albert Nsondé, tous chrétiens de la paroisse Saint Jean Bosco.

Don Bosco, comme l'évoquaient les textes liturgiques choisis ce jour, a été ce berger suscité par Dieu, pour conduire le troupeau des jeunes désœuvrés à une vie plus digne et les approcher de son amour. Saint Paul aussi nous invite à la joie. Que rien ne nous inquiète, si nous sommes dans la paix du Christ, le seul capable de



En haut: Mgr Miguel Angel Olaverri et les concélébrants; en bas: les chrétiens de Loulombo pendant la procession des offrandes.

ETUDE Maître Anicet BALHOU
Notaire
B.P: 4171; Tél.: (242) 05.557.44.10
E-mail: etudeanicetbalhou@yahoo.fr
Etude sise à l'Immeuble C.N.S.S, 3^{ème} étage, porte 303
19, Avenue Charles DE GAULLE,
Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du treize janvier deux mil douze, enregistré le même jour de la même année Folio 005/8, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée «TOPAZ» S.A.R.L, Société A Responsabilité Limitée au capital de F.CFA 1.000.000 (UN MILLION); dont le siège est établi à Pointe-Noire, Zone Industrielle Foire.

La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous les autres pays:

- * L'acquisition, l'administration, l'exploitation, location, vente en totalité ou par parties et l'échange de tous terrains et immeubles;
- * La mise en valeur et viabilisation en VRD de tous terrains et immeubles, l'édification de toutes constructions sur ces terrains;
- * L'aménagement de tous immeubles, hôtels ou maisons meublées, leur location;
- * La prise en affermage, avec ou sans promesse de vente, ou l'acquisition par voie d'apport ou autrement de tout ou partie des biens

mobiliers et immobiliers, actifs et passifs, dépendant de maisons ou sociétés ayant un objet identique ou similaire à celui de la société;

* La prise d'intérêts, en quelque pays et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie d'apport, participation, souscription ou achat d'actions, d'obligations ou de tous titres quelconques, ou encore sous forme de commandite dans toutes entreprises ou sociétés ayant un objet principal ou secondaire se rattachant directement ou indirectement à celui de la présente société ou de nature à favoriser le développement de ses affaires.

La gérance est assurée par Monsieur Jabert Wael KOUMBA et Monsieur Jaber Abdul HASSAN, pour une durée illimitée.

Elle est inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le N°RCCM CG/PNR/12 D3.

Pour avis
Le Notaire

OFFICE NOTARIAL de Maître Jean Baptiste BOUBOUTOU BEMBA
NOTAIRE
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville, Brazzaville.
B.P: 13861; 06.669.26.76/06.665.65.90/E-mail: etudebouboutou@yahoo.fr

«CHINA GANSU GEO-ENGINEERING CORPORATION IN CONGO»

Société à Responsabilité Limitée
Capital Social: 10.000.000 de francs CFA
Siège social: 54, Rue NGABI, Arrondissement 4 Mougali(Brazzaville)
RCCM CB/BZV/11 B 2453

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL ET DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire de la société CHINA GANSU GEO-ENGINEERING CORPORATION IN CONGO, en sigle CGGC, Société à Responsabilité limitée au capital de dix millions (10.000.000) de francs CFA, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit mobilier, sous le numéro RCCM CB/BZV/11 B 2453 du 18 janvier 2011, reçu en date du trente et un janvier deux mil douze, par Me Auberge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire exerçant en l'Etude de Maître Jean Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, Notaire titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, enregistré le premier février deux mil douze, à la recette des impôts de Poto-Poto, sous folio 20/57 n°375, les associés ont pris les résolutions suivantes:

- Entrée d'un nouvel associé;
- Transfert du siège social, initialement sis à Brazzaville, 54 de la rue NGABI, Arrondissement 4 Mougali, au numéro 193, Avenue De Brazza, Arrondissement 2 Bacongo;
- Nomination de Monsieur Jacques ZANDOU du CABINET DUVAL/ZANDOU, en qualité de commissaire aux comptes de ladite société.

En conséquence de toutes ces résolutions, les statuts ont été substantiellement modifiés.

Mention modificative desdits statuts a été portée au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le deux février 2012, sous le numéro M2/12 - 281.

Pour avis

Me Auberge Prisca MOUANDZA
BOUFOUENI
NOTAIRE

- Augmentation du capital social, initialement fixé à dix millions (10.000.000) de francs CFA, à deux cent millions (200.000.000) de francs CFA;

ECA/SRO-CA
ECONOMIC COMMISSION FOR AFRICA
SUB-REGIONAL OFFICE FOR CENTRAL AFRICA



CEA/BSR-AC
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
BUREAU SOUS-REGIONAL POUR L'AFRIQUE
CENTRALE

News Release / Communiqué de Presse

Les experts d'Afrique Centrale se penchent sur les défis énergétiques de la sous-région

Brazzaville, 28 -02-12 - CEA/BSR-AC

A l'invitation du Gouvernement de la République du Congo, le Bureau Sous régional pour l'Afrique Centrale de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA/BSR-AC) organise la 28^{ème} session du Comité Intergouvernemental d'Experts (CIE) de l'Afrique Centrale, à Brazzaville, du 29 février au 02 mars 2012. Cette réunion sera ouverte par le Ministre d'Etat, Coordonnateur du Pôle Economique, Ministre de l'Economie, du Plan, de l'Aménagement du Territoire et de l'Intégration de la République du Congo - Son Excellence Monsieur Pierre MOUSSA et le Secrétaire Général Adjoint des Nations Unies et Secrétaire Exécutif de la CEA S.E. M. Abdoulie JANNEH.

Le thème de cette réunion portera sur «Les Défis Energétiques en Afrique Centrale» conformément à la recommandation de la 27^{ème} session du CIE tenue en mars 2011 à Yaoundé, Cameroun. Cette rencontre sera l'occasion pour les experts des Etats membres et des institutions sous régionales d'échanger sur les défis actuels et émergents de développement de la sous région, en vue de renforcer leur rôle de conseillers auprès de leurs entités respectives.

En rapport avec le thème de la réunion, les délégués débattront des voies et moyens pour relever les défis énergétiques de l'Afrique Centrale dans la perspective de l'intégration sous régionale. Par ailleurs, ils prendront connaissance de l'état d'avancement des programmes prioritaires des institutions sous régionales ainsi que des initiatives récentes de la CEA. Ils assisteront aussi à une Conférence-débat sur les opportunités et les enjeux de la coopération entre la Chine et l'Afrique qui est une question émergente dans la sous région.

La 28^{ème} session du CIE est précédée d'une réunion Ad Hoc du groupe d'Experts du 27 au 28 février 2012, au cours de laquelle les participants procèdent à la revue d'une étude préparée par le Bureau Sous régional pour l'Afrique Centrale de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique relative à «la Prestation de services publics, la corruption et la promotion des PME en Afrique Centrale». Les recommandations des experts seront intégrées à la version finale de ce rapport qui sera mise à la disposition des décideurs et des institutions concernées, en vue de promouvoir des politiques appropriées permettant aux PME de jouer efficacement leur rôle dans le développement des pays de la sous-région.

Il faut rappeler que le Comité Intergouvernemental d'Experts (CIE) est l'instance statutaire de supervision de chaque bureau sous-régional de la CEA. Il a été établi par l'Assemblée Générale de l'ONU en tant qu'organe subsidiaire de la Conférence des Ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement Economique. Son mandat est de délibérer sur les questions de développements actuels et émergents au niveau sous-régional et de proposer des recommandations pour la coordination et l'harmonisation des politiques socio-économiques entre les Etats membres.

P.O. Box 14935 Yaoundé, Cameroon; Tél: (237) 22 23 14 61; Fax: (237) 22 23 31 85;
E-mail: sroca@uneca.org; Web: www.uneca.org/fr/sroca/

SOCIETE OFFICE DE CONSTRUCTION SHARA ET FAMILLE «OCSF»
Siège social: Brazzaville, 75, rue Mbochis; arrondissement III Poto-Poto

INSERTION LEGALE

Aux termes des actes authentiques en date à Brazzaville du 23 Février l'an deux mil neuf, reçus par Maître Alain MONGO MOMBOULY, Notaire en la résidence de Brazzaville, il avait été constitué une Société à responsabilité limitée Unipersonnelle, enregistrée au domaine, le 24 Février de la même année, aux caractéristiques suivantes:

- Négoce;
- Prestation de services;
- Sous-traitance on et off shore;
- Commerce général;
- Location et vente des voitures;
- Fournitures de bureau.

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou connexe susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

- **Dénomination Sociale:** «SOCIETE OFFICE DE CONSTRUCTION SHARA ET FAMILLE», en sigle «OCSF»;
- **Capital Social:** UN MILLION (1.000.000 F. CFA) DE F. CFA divisé en CENT (100) parts de 10.000 F. CFA chacune;
- **Siège social:** Brazzaville, 75, rue Mbochis; Arrondissement III Poto-Poto;

- **Durée:** Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce et de Crédit Mobilier;

Objet social:
La Société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:

- Import-export;
- Travaux de construction;
- Bâtiment et Travaux publics;
- Transport et vente des produits pétroliers;
- Représentation, commission, courtage;

Gérance: La Société a pour Gérant statutaire Monsieur Serge Aurélien MAKOUALA;
Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le numéro RCCM CG/BZV/09 B 1509.

Pour avis

Monsieur Serge Aurélien
MAKOUALA

Ministère des finances, du budget et du portefeuille public

Les dépenses se feront selon les dispositions de la nouvelle loi de finances

Le ministère des finances, du budget et du portefeuille public a organisé, du 30 janvier au 9 février 2012, à l'Esacc-Gt (école supérieure africaine des cadres de chemin de fer et de gestion des transports), à Brazzaville, un séminaire de vulgarisation et d'appropriation autour des circulaires n° 088 du 30 décembre 2010 et n° 001 du 3 janvier 2012 relatives aux dispositions de la loi de finances 2012. Deux circulaires précisant les modalités, tant en matière d'exécution des opérations de recettes et des dépenses, qu'en matière de contrôle, pour une bonne exécution de la loi de finances et un contrôle efficace du budget de l'Etat.

Ces travaux ont été présidés par Jean Raymond Dirat, directeur de cabinet du ministre des finances, du budget et du portefeuille public, en présence de Nicolas Okandzi, directeur général du budget, Léopold Moloumba, directeur général du contrôle budgétaire, Henri Loundou, directeur général de la comptabilité publique, et Jean Didier Elongo, directeur général des marchés publics. Des directeurs départementaux du budget de l'Etat, du contrôle budgétaire et du trésor, des délégués du contrôle budgétaire près des Ministères, des projets, des collectivités locales, des receveurs départementaux et municipaux ont pris part à ce séminaire, qui a commencé, avec des séances de campagne de sensibilisation sur les deux circulaires, et s'est achevé sur une séance de concertation en atelier autour des différents thèmes. On peut citer, entre autres, «L'information sur les caisses de recettes de service», «L'information sur la prohibition de la rétrocession», «L'in-

formation sur la chaîne de la dépense». Ces séances d'information et ces ateliers ont permis aux participants d'échanger et d'identifier les difficultés et les dysfonctionnements constatés dans l'application des différentes innovations. Aussi ont-ils relevé plusieurs obstacles, dont l'absence d'une instruction relative à la mise en application du plan comptable des collectivités locales; l'existence de divergences dans la mise en application de certains textes réglementaires, et le non respect des délais de traitement et de transmission des dossiers, dans le cadre de la chaîne de la dépense due aux aléas de l'outil informatique et à l'instabilité de la fourniture en énergie électrique. Eu égard à cela, des recommandations ont été formulées, à l'issue des travaux, à savoir: élaborer, dans des brefs délais, une instruction comptable provisoire, pour les comptes les plus usuels utilisés, dans les recettes municipales et départementales; diligenter l'élabora-



Jean Raymond Dirat et Nicolas Okandzi.

tion de l'instruction comptable sur la mise en application du plan comptable des collectivités locales; vulgariser les textes réglementaires et les nouveaux textes sur la réforme sur la chaîne de la dépense au niveau de l'Etat et les réformes entreprises au niveau des collectivités locales; provisionner en registres et documents comptables les postes comptables des collectivités locales; et enfin provisionner en imprimés spéciaux et documents comptables les administrations déconcentrées concernées. Pour Jean Raymond Dirat, «la chaîne de la dépense de l'Etat constitue la pierre angulaire de la réforme des finances publiques entreprises par le gouvernement de la République, depuis 2009. La loi de finances

exercice 2010 et ses textes d'application ont étendu la mise en œuvre de cette réforme aux dépenses des services déconcentrés et décentralisés de l'Etat. Désormais, les dépenses de l'Etat affectés aux services déconcentrés et décentralisés de l'Etat s'effectueront, selon des nouvelles dispositions préconisées par la loi de finances». Il a, en outre, rappelé que les dispositions réglementaires accordant les facilités de ristourne d'un tiers déductible de leurs dotations budgétaires aux services générateurs de menues recettes sont abrogées, aux termes de la loi de finances exercice 2010.

Philippe BANZ

Réseau des journalistes africains pour la promotion et l'émulation du citoyen

Treize cadres des différents secteurs d'activités ont été primés

Le président du réseau des journalistes africains pour la promotion et l'émulation du citoyen, Sametone Ondéné Ndassia, avec les membres du réseau, ont procédé, samedi 11 février 2012, dans la salle de mariage de l'hôtel de ville de Brazzaville, à la remise des trophées aux différents cadres nominés excellent dans les différentes catégories socio-professionnelles. En présence des parents, amis et connaissances.

Le réseau des journalistes africains pour la promotion et l'émulation du citoyen encourage, en effet, les Congolais, qui brillent par le bon exemple et le travail bien fait, c'est-à-dire des cadres, des humanitaires et autres agents exerçant leur tâche sans complaisance. Ils étaient 13 à recevoir les trophées, en dehors de ceux empêchés.



Une vue des lauréats avec le président du réseau.

Gervais Ntsiba, promoteur du cimetière privé la Grâce, à Itatolo, et heureux récipiendaire du trophée, louant les efforts du réseau des journalistes africains pour la promotion et l'émulation du citoyen, a dit: «C'est l'occasion, pour nous, de dire grand merci et en même temps d'encourager le réseau des journalistes africains pour le travail qu'il est en train d'abattre vis-à-vis de tous ceux des nôtres exerçant quelque part, pour le progrès du pays. Nous allons, encore, fournir beaucoup d'efforts afin de maintenir le cap. Parce que ce sont les choses qui se passent rarement. Ce trophée est en fait pour moi, un nouvel horizon pour mieux faire à l'avenir.»

Alexis Ngollo, qui a reçu, pour la deuxième fois, le prix du réseau des journalistes, s'est dit satisfait de récolter, naturellement, le bon grain qu'il a semé: «C'est le fruit d'un grand travail, un travail dur. Pour mériter un tel prix, il faut travailler dur, il faut aussi se remettre en cause tous les jours. Parce que je me dis que je ne connais rien. Je suis né au Congo, j'ai étudié au Congo, je travaille au Congo. Aujourd'hui, je suis obligé de beaucoup travailler pour rendre au Congo ce qu'il m'a donné. A travers ce prix, j'invite tous mes collègues de radio Brazzaville et les confrères des autres organes à beaucoup travailler. Ce prix que je viens, encore, de recevoir est une grande responsabilité pour moi. Ça veut dire que je suis obligé de beaucoup travailler, pour mériter encore. Que ce soit le micro d'Or, que ce soit ce trophée, cet encouragement, je le dois toujours à Edmond Philippe Galli qui m'a encadré et à qui je dédie ce trophée.»

Outre ces lauréats, on peut citer: Eugène Albert Itsa, de la Sopeco (Société des postes et de l'épargne du Congo), Alexis Sah, huissier de justice, commissaire priseur, Gabin Nana Adrien, Diabi Baidi, Mme Léa Collecte Douma Ackouanga, de l'U.d.l.s-Cuvette, Laurent Elenga, Pascal Akouango, directeur départemental de la S.n.e, Pierre Makossi, secrétaire général du district de Mbanza Ndounga (Pool), Paul Ngoma, directeur de cabinet du sous-préfet de Goma Tsé-tsé (Pool), Martial Itoua, président de l'association des femmes veuves, Vital Balla, président de l'Acap.

Pascal NGALIBO-YALA

R.d.d (Rassemblement pour la démocratie et le développement)

Stanislas Ibata dénonce les manœuvres déstabilisatrices de l'Asiyo

Dans une communication adressée aux membres du R.d.d des arrondissements Bacongo et Makélékélé, le 22 février dernier, la fédération du R.d.d (Rassemblement pour la démocratie et le développement) de la ville de Brazzaville a dénoncé les manœuvres déstabilisatrices de l'Association pour le soutien des idéaux de Yhomby Opango, en sigle Asiyo. Stanislas Ibata, premier secrétaire de cette fédération, libérant la communication, a rappelé les différentes occasions au cours desquelles l'Asiyo, dirigé par le fils du président-fondateur du R.d.d, s'en est pris, violemment, au mouvement de son père, en qualifiant sa direction politique de «sclérosée» et de «sectaire». Pour lui, une association qui entend soutenir les idéaux du président-fondateur du R.d.d devrait, normalement, avoir des relations de coopération et d'entente avec l'instrument politique créé, il y a plusieurs années, par Joachim Yhomby Opango. Aussi s'est-il étonné des propos acerbes tenus par le promoteur de l'Asiyo, à l'égard du parti. Stanislas Ibata a, en outre, précisé que le mouvement compte des hommes et des femmes de nationalité congolaise venus d'horizons divers. Une telle organisation ne mérite pas d'être traitée de sectaire, a-t-il souligné, avant de dénoncer la diffusion, à Brazzaville, d'une pétition initiée par l'Asiyo, dont le but est de débaucher les membres du R.d.d. Plusieurs membres du parti ont, déjà, été consul-



Stanislas Ibata.

tés, dans ce sens, a expliqué le premier secrétaire de la fédération R.d.d de Brazzaville. «On devrait travailler en synergie et non dans la désunion. La synergie amène la victoire et la désunion entraîne l'affaiblissement. Si les initiateurs de tout ce processus pensent qu'ils sont attachés à la vie et à la victoire de notre parti, ils ne devraient pas agir de cette manière. Si on est ensemble, on ne débauche pas les militants de son partenaire. Cet espace, qui se proposait d'appuyer le R.d.d, devrait, à notre avis, ratisser ailleurs, pour renforcer ses effectifs», a-t-il affirmé, en rappelant aux membres du R.d.d que le président de cette jeune association, qui se dit cadre du parti, avait déjà quitté le navire, en 2010, pour des raisons qui lui sont propres. Il avait adressé sa lettre de démission à la direction politique de l'organisation, qui en a pris acte.

Viclaire MALONGA

Unoc (Union nationale des opérateurs économiques)

Pour une formation qualifiante des jeunes

Dans le cadre de la mise en œuvre du Parsef (Projet d'appui à la formation du système d'éducation et de formation), l'Unoc (Union nationale des opérateurs économiques du Congo) a tenu, mardi 21 février 2012, au Ministère des affaires étrangères et de la coopération, une session inaugurale du comité technique d'orientation et de gestion du C.e.f.a (Centre d'éducation de formation et d'apprentissage)

et de l'enseignement technique et professionnel). Le Parsef a pour but de permettre à la jeunesse d'accéder à la formation qualifiante dans le secteur du bâtiment et de l'industrie. Ouvrant les travaux, Camille Nziengui Mabika a précisé que le C.e.f.a relève de la complexité du système éducatif, pour élargir l'offre de formation et réduire les déficits en main d'œuvre qualifiée que connaît



Une vue du présidium.

des métiers de bâtiments. Placée sous l'égide de Camille Nziengui Mabika, conseiller à la formation qualifiante, représentant le ministre André Okombi Salissa, cette session s'est déroulée en présence de El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka et de Rock Okandza, respectivement présidents de l'Unoc et directeur de l'U.c.p-Etp (Unité de coordination des projets de

le pays. «Ce processus qui a démarré, depuis longtemps au plan théorique arrive, aujourd'hui, au plan pratique. Il convient de rappeler que nous avons connu des difficultés au cours de ce processus, mais grâce à notre chef André Okombi Salissa, nous avons tenu jusqu'au bout. C'est à ce titre que ce dernier s'emploie à diversifier les actions, en vue

de doter notre pays des ressources humaines nécessaires et suffisantes», a-t-il déclaré, avant de souligner que le C.e.f.a des métiers du bâtiment vise à doter le Congo d'une main d'œuvre qualifiée dans ce secteur. Celle-ci bénéficiera d'une formation alternée, entre l'école et l'entreprise. Une façon d'aider les jeunes à relever les défis qui se présentent à eux. Pour El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka, le gouvernement et les opérateurs économiques béné-

ficièrent d'une catégorie d'ouvriers qualifiés pour renforcer les capacités techniques «grâce à la concrétisation des partenariats public et privé. Ainsi, les entrepreneurs et l'Etat joueront pleinement leur rôle pour la bonne marche de ce projet», a-t-il affirmé. Signalons que plusieurs entrepreneurs congolais ont pris part à cette session.

Aybienevie N'KOUKA-KOUISSA

Première circonscription Lumumba (Pointe-Noire)

Pour sa descente parlementaire, Micheline Potignon Ngondo s'est rendue dans tous les quartiers

Soucieuse de respecter le contrat de confiance avec les populations de sa circonscription, Micheline Potignon Ngondo, députée de la première circonscription de Lumumba, à Pointe-Noire, et présidente de l'A.n.l.c.p (Association Ngondo pour la lutte contre la pauvreté), a effectué, du 24 au 26 février 2012, une descente parlementaire dans sa circonscription électorale. Elle s'est rendue dans plusieurs quartiers, notamment 103 et 104 km4; 116 et 117 Mpita; 118, 119 Tchimbamba et 101 centre-ville Camp 31 juillet. Partout où elle est passée, Micheline Potignon Ngondo a expliqué à ses interlocuteurs la raison de sa descente parlementaire, notamment rendre compte du travail abattu à l'assemblée nationale, après la session budgétaire.



Micheline Potignon Ngondo.

Micheline Potignon-Ngondo a témoigné sa fidélité dans le contrat de confiance qui la lie à ses mandants, dans la première circonscription du premier arrondissement Lumumba, à Pointe-Noire. «La mission que vous m'avez confiée, celle de vous représenter à l'assemblée nationale, m'oblige de vous rendre, régulièrement, compte, après chaque session. Nous l'assumons avec responsabilité et dévouement pour combler vos attentes», a-t-elle dit. «A cet effet, l'assemblée nationale s'est réunie en sa treizième session ordinaire budgétaire, du 15 octobre au 13 décembre 2011. L'ordre du jour comportait cinquante-sept affaires, dont cinquante-quatre projets de loi, deux propositions de loi et la séance des questions orales au gouvernement avec débats», a-t-elle signifié.

Douniama, directeur de cabinet de la députée, qui a eu la tâche de faire la lecture synthèse des affaires traitées au cours de cette session. «Au terme des travaux, vingt affaires ont été examinées et adoptées, parmi



Une vue de l'assistance.

lesquelles: le projet de la loi de finance 2012; le projet de règlement intérieur du parlement réuni en congrès; le projet de loi autorisant la ratification de la convention en matière de coopération et d'entraide judiciaire entre les états membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale; le projet de loi portant création de l'Agence de régulation des transferts de fonds; le projet de loi portant code de déontologie du magistrat; la loi de projet autorisant la ratification de l'accord entre le gouvernement de la République du Congo et le gouvernement de la République Fédérale du Nigeria, dans le domaine de la culture, l'éducation, l'information et le tourisme; le projet de loi autorisant la ratification de la charte de reconnaissance culturelle africaine; le projet de loi autorisant la ratification de l'accord sur les privilèges et immunités de la Cour pénale internationale; le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de prêt entre l'Agence internationale pour le développement de la République du Congo pour le financement de la troisième phase du programme régional de télécommunication haut débit en Afrique centrale volet République du Congo; le projet de loi autorisant la ratification de la charte sur les valeurs et principes du service public et de l'adminis-

tration. Quatre autres projets de lois adoptés répondent au souci d'une gestion efficiente dans les secteurs de la recherche en science de la santé, de la recherche en science exactes et naturelles, de la recherche forestière et de la recherche agronomique, ont été adoptés...».

A la séance des questions orales au gouvernement avec débat, les députés ont posé des questions relatives à l'amélioration des structures d'accueil dans les établissements scolaires, la matérialisation du déblocage des effets financiers liés aux avancements, reclassement et autres promotions des agents de l'Etat - La sécurité alimentaire- la détention du monopole du commerce intérieur par les expatriés...».

Après avoir suivi avec une attention soutenue ce compte-rendu synthèse, la phase d'échange avec le public a porté, essentiellement, sur les préoccupations d'ordre social et économique. Au camp 31 juillet, comité de quartier 101 centre-ville, par exemple, la population a souhaité qu'il soit érigée une passerelle entre le camp et le quartier chic Tchitchelle. Partout où elle est passée, la population a témoigné à Mme Potignon Ngondo son attachement, la rassurant ainsi pour les prochaines élections législatives. A toutes ces doléances, la députée, qui s'est refusée de faire des promesses, a, simplement, indiqué qu'elle frappera à la bonne porte pour avoir les solutions escomptées.

Equateur Denis NGUIMBI

M R E # S S R U W X Q I W \ D Q Q R X Q F H P H Q W AMERICAN EMBASSY, BRAZZAVILLE ANNOUCEMENT NUMBER 002/2012 Junior HR Assistant FSN-7; FP-07 DATE D'OUVERTURE: 23 février 2012 DATE DE CLOTURE: 08 mars 2012

L'Ambassade des Etats-Unis, à Brazzaville, recherche un individu ayant une bonne connaissance et une bonne maîtrise de la gestion des Ressources Humaines (ou toute autre expérience professionnelle similaire ou connexe), ainsi qu'une bonne maîtrise de la langue anglaise, et de l'outil informatique (les logiciels Word; Excel et PowerPoint notamment) pour un poste d'Assistant aux Ressources Humaines.

Sous la supervision directe de l'Assistant Principal aux Ressources Humaines, l'intéressé(e) aura pour tâches: la mise à jour de la base de données GRH; la participation au processus de recrutement; le suivi des rapports de performance des employés et autres tâches liées à la gestion administrative du Personnel.

Pour postuler, prière de visiter notre site internet, au: <http://brazzaville.usembassy.gov/jobopportunities.html>. Pour de plus amples informations, contacter le bureau des Ressources Humaines, aux numéros suivants: 06-612-2000/2073/2143/2133 et à l'adresse e-mail suivante: BrazzavilleHR@state.gov.

Veuillez adresser vos candidatures (en Anglais, s'il vous plaît)
AU:
Management Officer
U.S. Embassy Brazzaville - Boulevard Denis Sassou N'Gusso
No: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez), Bacongo, Centre-Ville.

Merci et bonne chance!

Communiqué de presse de l'Ambassade de la Fédération de Russie en République du Congo

L'Ambassade de la Fédération de Russie tient à informer les citoyens de la Fédération de Russie résidents en République du Congo de la tenue, le 4 mars 2012, des élections du Président de la Fédération de Russie.

Pour assurer le scrutin en République du Congo, l'Ambassade envisage d'organiser le vote comme suit:

- le 26 février 2012, à Pointe-Noire, les élections anticipées, à l'adresse suivante: 21, avenue Moe Telli, Centre-ville «A», arr. 1 Lumumba (bureau du Consul Honoraire de la Russie);
- le 4 mars 2012, à Brazzaville, au Centre culturel russe, sis, 26, avenue Amilcar Cabral, à côté du supermarché Casino.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 20h00.

La participation de tous est vivement souhaitée.

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle MOUELE-Chryostome-Darrem. Je désire m'appeler, désormais, DARREM-Chryostome.

AVIS DE VENTE

Une parcelle avec une grande maison, au quartier Mougali, vers l'arrêt de bus SGEN, à quelques pas du goudron.

Contact: 04 420 72 80 / 06 976 58 36

Et si l'on parlait DELL...

DELL GX270 (Reconditionné)
RAM : 1 Go
Disque Dur : 80GB

Intel Pentium 4 2.8GHz
Lecteur DVD

Imprimante DELL Multifonction couleur
Impression - Photocopie - Scan
OFFERTE

www.ofis-computers.com / Tél. : 01 600 00 00

Dans notre agence de Brazzaville
Brazzaville / Immeuble SDV
Avenue F.Eboué (Près du Trésor Public).
Tél. : 06 631 00 27

220 000 FCFA

OFIS IT. Services. People. You trust.

Christianisme et religions africaines comme espaces de sens distincts et opposés

Les religions africaines ne s'organisent pas comme les religions révélées (judaïsme, christianisme, bouddhisme), autour de la méditation sur les problèmes métaphysiques: le sens de l'existence humaine, le mal, la mort. Sans ambition intellectuelle tournée vers la recherche de solutions à des conditions d'existence précaires et difficiles, elles sont orientées, à partir de visions du monde et de systèmes d'idées simples, à trouver les moyens d'affronter les peurs et les angoisses venues de l'ignorance du monde qui entoure l'homme. Source de nourriture, mais aussi de peurs et d'angoisses, la nature se vit vite attribuer, par l'homme, des forces extraordinaires, surnaturelles, numineuses, en permanence, tenant l'homme sous leurs menaces terrifiantes. On fait dépendre le bonheur de l'homme sur terre, de la nécessité, pour lui, d'inventer des astuces et des stratagèmes pour se concilier ces forces redoutables, se les rendre favorables dans tout ce qu'il entreprendrait. La condition étant une connaissance parfaite des formules rituelles, élaborées à cet effet, leur récitation exacte. Le statut ontologique de ces divinités (les «mikissi», singulier «mukissi» de la société kongo; on dit encore «nkita», mais pour désigner une autre classe de «mukissi») est flou, indéterminé. Les «mikissi» sont-ils des entités douées de conscience ou bien sont-ils, comme les ro-

bots, des forces qui ne sentent ni ne pensent, leur efficacité dépendant uniquement de l'adresse de l'homme à les manipuler? On ne sait pas trop. La seule chose, en revanche, qu'on sait d'observation, c'est que les religions auxquelles ces «mikissi» ont donné naissance n'ont pas pour but, comme dans les religions révélées, la connaissance, l'amour et le service d'un Dieu parfait vers lequel les fidèles doivent s'efforcer de tendre, dans un effort constant d'ascèse et de purification intérieure. Elles ne sont pas des organisations en recherche de spiritualité; elles n'exigent pas de leurs fidèles l'élévation de leur âme vers des réalités infinies. Elles sont juste des techniques, un ensemble de procédés pour s'ouvrir un accès à des forces invisibles et redoutables dont l'homme peut, cependant, se servir comme moyen d'action. Certaines de ces divinités sont, tels les «bissimbi» des Kongo, cruelles et agressives; la connaissance de leur psychologie et de leur caractère par l'homme l'aide à vivre avec elles sans trop de danger. Ainsi, l'homme qui passe dans les parages où se trouvent leurs habitacles, doit, s'il veut éviter qu'elles lui courent dessus, penser à se munir, pour les leur jeter, d'œufs, de poisson fumé ou de bananes mûres (bananes dessert). La faculté que possèdent ces divinités d'éprouver des sensations (ici la faim) et de les satisfaire, fait d'elles des êtres anthromor-



Par Dominique Ngoie-Ngalla.

phes, certes, mais privées, semble-t-il, de la conscience qui ferait d'elles des personnes comme est une personne, le Dieu des religions révélées. Les religions africaines ne sont pas, de ce fait, des religions d'adoration et d'amour, de recherche de l'union mystique avec Dieu, mais des religions où la prière est une incantation de type magique, et le rituel liturgique, une suite de gestes prosaïques inspirés par la quotidienneté et les pulsions de vie. Nous sommes loin du souci d'élévation de l'esprit au-dessus du corps dont, au contraire, ici la présence est souhaitée la plus dense possible: danses, trances et cris de joie stridents! Tout le contraire du rituel de célébration chrétienne catholique par exemple où l'humble demande des fidèles

est portée par un chant qui se confond avec la voix d'homme, le plain-chant, acte de reconnaissance, d'adoration ou de repentir murmuré à l'oreille de Dieu.

En Afrique noire, dans le bassin du Congo, les premiers baptisés passèrent au christianisme (XVI^{ème} siècle) avec la conception primitive et bornée de la religion de leurs pères. Vingt ou vingt-cinq générations après, on peut douter que quelque chose de ce patrimoine ne soit pas passée à leurs descendants, tant est lente l'évolution des mentalités et des cultures qui les structurent. Le franc succès que, aujourd'hui, au Congo et en Afrique, rencontre l'idéologie de l'inculturation pourrait bien s'expliquer par la survivance d'éléments du rituel des religions de nos pères: cet amour de l'expression corporelle, ces danses, ces cris de joie devenus l'ornement de nos cultes, faisaient partie du rituel de nos religions. Ce rituel trépidant contraste violemment avec la gravité du message de l'Evangile et la noblesse de la religion chrétienne, dans ses formes d'expression tellement éloignée de la religion de nos pères si prosaïquement terre-à-terre et matérialiste! Or, sans tourner le dos à la matière, le christianisme est une religion qui ouvre sur l'espérance du salut, mais sur fond tragique: «Le disciple n'est pas au-dessus de son maître; Prends ta croix et suis-moi; Les violents seuls arracheront la

victoire; Il est plus aisé à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer au paradis», et ainsi tout du long. Un Dieu qui s'incarne et meurt pour laver la faute de l'homme et le sauver, est-ce donc une fantaisie pour que soient autorisés au culte ces trémoussements du corps et ces criaillements qui dessinent un espace de sens contraire à celui que l'Evangile nous propose? Les Juifs, qui ont de Dieu une plus noble idée que bien des Noirs d'Afrique n'ont pas, ont pour le louer et l'adorer un rituel de bout en bout austère, qui mobilise la conscience. Pas de place pour la fantaisie que, même Noirs, s'interdisent les musulmans dans leurs mosquées. Il faut, donc, craindre que les chrétiens d'Afrique et du tiers-monde (Amérique latine et Caraïbes) qui se grisent d'une inculturation du christianisme dégradée en exaltation tapageuse du corps et des sens, n'aient, en fait, un problème avec l'Evangile qui, constamment, nous rappelle au devoir de tenue et de retenue, de discrétion, de discipline du corps et de l'esprit. L'inculturation à l'africaine, outre qu'elle a préalablement lien avec des traits fossiles des religions de l'Afrique ancienne dont le moins qu'on puisse en dire est que, si proches de la magie, elles n'ont pas grand-chose de commun avec le christianisme et l'Evangile de Jésus-Christ, l'inculturation à l'africaine est peut-être une ma-

nifestation du besoin de fantaisie des cultures et de l'âme africaine. Trop de sérieux les agaceraient! Dieu merci, la thèse est fautive et l'explication se trouve ailleurs: dans un enracinement du christianisme encore insuffisant dans notre culture dans son essence, le christianisme bien compris est invitation constante à la joie («Gaudete, interum dico, gaudete», Paul, épître), mais, la joie grave de ceux qui ont une claire conscience du tragique de l'existence où l'homme a été jeté. En vérité, dans notre volonté légitime d'enrober notre foi chrétienne de notre culture, espérant ainsi l'enraciner plus en profondeur en nous, seul un nationalisme borné peut nous dicter de prendre appui sur les religions et les cultures de l'Afrique ancienne, sans un examen préalable rigoureux de leur contenu. C'est que le christianisme et les religions africaines sont loin d'ouvrir des espaces de sens identiques et superposables. Et cette différence radicale affecte forcément la compréhension et la pratique du christianisme de l'Africain qui embrasse la foi chrétienne sans une totale remise en cause des valeurs religieuses et de culture de sa société d'origine. Si donc l'on veut éviter de donner dans des syncrétismes aberrants, rien d'autre à faire que de soumettre à une sévère sélection, les traits de nos cultures que nous voulons mettre au service du christianisme. Il faut qu'ils aient une telle valeur d'humanité qu'ils sont capables, demain, de déborder les frontières des chrétientés africaines et de s'universaliser.

Dominique
NGOIE-NGALLA

22 février 1972: histoire d'une débandade annoncée

(Suite de la page 6)

national de la défense civile (la Défense civile, milice de sinistre mémoire du régime Massamba-Débat) ne se fait pas attendre. Le lieutenant Ange Diawara, né d'un père malien et d'une mère congolaise, l'ancien premier ministre Ambroise Noumazalay et l'ex-premier secrétaire du P.c.t, Claude Ernest Ndalla étaient les chefs naturels de cette gauche radicale. Ils tentent l'épreuve de force.

Un coup d'Etat cérébral

Mal assortie dans ses composantes politique et militaire, la conjuration est vouée à l'échec. Politiquement, les mutins choisissent de s'avancer masqués. Alors qu'ils s'activent fiévreusement à pousser Marien Ngouabi vers la porte de sortie, les conjurés se cachent derrière la théorie du bouc-émissaire, pour expliquer leur acte. Il s'agit, disent-ils, de «parer un coup d'Etat de la droite mené par le commandant Yhombi-Opango, le capitaine Sassou-Nguesso et leur clique tribale».

Pour l'anecdote, le capitaine Sassou-Nguesso se trouve en week-end à Pointe-Noire. Surpris par l'évènement, il se rend à la résidence présidentielle en bras de chemise. Furieux de le voir dans cet accoutrement, le président Ngouabi le rudoie: «Quoi, tu es en civil, tu ne sais pas ce qui se passe à Brazzaville?» et il ordonne, illico, qu'on lui trouve immédiatement un uniforme militaire! Sur le plan militaire, la stratégie de prise de pouvoir du lieutenant Diawara est sujette à caution. Son plan repose, d'une part, sur les enlèvements et/ou la neutralisation des éléments non acquis, et, d'autre part, sur l'effet d'un «intense travail idéologique» accompli par ses différents partisans, lequel travail idéologique fournirait à l'opération, une fois déclenchée, des troupes conditionnées. Cette conception cérébrale d'un engagement militaire décisif se transformera bientôt en leçon d'une débandade annoncée. En effet, à l'heure H du jour J, les faits se montrent têtus. D'abord tard dans la soirée du 22 février, l'engrenage des enlèvements-neutralisations est mis en échec. Vers une heure

du matin, le capitaine Kimboula-Nkaya, l'unique officier mutin qui tenta une véritable action allant dans le sens du renversement du régime, est arrêté au régiment blindé où il s'est rendu pour arracher le commandement des unités blindées au chef de bataillon de celles-ci, le lieutenant Raymond Damas Ngollo. Vers 4h du matin, après l'alerte sonnée par l'Etat-major général, alors qu'on s'attend de voir les troupes rebelles déferler sur les points névralgiques de Brazzaville, aucun soldat parmi les troupes du génie et du groupement d'artillerie ne met son nez dans la rue. Au G.a.p, le corps d'origine du commandant Ngouabi où se trouvent stationnées quatre compagnies de combat, l'agitation de quelques éléments de la compagnie commandée par le commissaire politique, le sous-lieutenant Camille Bongou, est perçue comme un acte de lèse-majesté et rapidement réprimée. Au centre du commandement de la milice populaire, les miliciens accourus après l'alerte, attendent de marcher sur un ennemi qu'ils ne peuvent pas un seul instant imaginer être l'Etat-major général de l'armée dont

le commandant en chef est leur idole, le populaire commandant Marien Ngouabi. Le lieutenant Moundélé-Ngollo, acquis au coup d'Etat, mais qui comprend la disposition mentale de ses troupes, préfère ne jamais donner d'ordre, s'enfermant dans son bureau.

T.a.f contre Obumitri

Au camp du Djoué, siège militaire de l'insurrection, le bataillon d'infanterie tourne à s'auto-impressionner par la sortie des armes lourdes et par des dispositions de combat autour du camp. De 5h à environ 7h30, le stratège Diawara ne donne que trois ordres: arrêter le capitaine Mouassiposo, sortir les armes lourdes et empêcher la droite d'utiliser la radio. A 8h, la deuxième et la troisième compagnies de ce bataillon se déploient autour de la radio, où passe en boucle l'adresse présidentielle. C'est l'heure de vérité pour certains officiers qui comprennent, enfin, la manipulation dont ils sont victimes. Ils ont mission d'empêcher la droite d'utiliser la radio, or celui qui parle est le chef de la gauche, aussi ne font-ils rien pour couper le message présidentiel. Diawara dut se présenter en

personne pour se faire obéir. A 8h30, une section d'appui de la première compagnie armée jusqu'aux dents prend possession du rond-point de la Patte d'Oie, pour empêcher la «droite» de reconquérir la radio. Puis, c'est l'attente. A la radio, comme à la Patte d'Oie. L'attente d'un fantôme qui ne vient pas. Après trois heures et demie de cette vaine attente, à la radio comme à la Patte d'Oie, on conclut que la situation semble calme, car depuis que nous sommes là, nous n'avons enregistré aucune manifestation de la droite, d'où il faut rentrer à la caserne». Diawara, la mort dans l'âme, approuve ce retrait, synonyme de fin de par-

tie pour lui; la «droite» ayant selon toute évidence, déjoué ses plans. Une fois de retour au camp Djoué, vers 12h, il n'eut juste que le temps de changer ses rangers en chaussures de brousse. Puis, c'est la fuite éperdue vers ce qui deviendra le maquis de Goma Tsé-Tsé. Avant de succomber en 1973, Ange Diawara envoie une dernière pique à son ennemi. Il caricature le régime en termes d'Oligarchie bureaucratomilitaro-tribaliste (Obumitri). Ngouabi, tribun intarissable, lui renvoie l'ascenseur: Diawara, proclame-t-il, est un «tribalo-aventurier-forfaitaire» (T.a.f).

François ONDAY-AKIERA
Journaliste d'investigation

Imprimerie Saint-Paul

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur. Une remise est accordée aux clients fidèles. L'Imprimerie Saint-Paul est située non loin de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Pour de plus amples renseignements:
Tel: (242) 560.39.11 ou 666.43.09
Tel: (242) 525.35.17
L'ISP: 77 ans de savoir-faire à vous plaire

Et si l'on parlait DELL...



DELL GX270 (Reconditionné)
RAM : 1Go
Disque Dur : 80GB

Intel Pentium 4 2.8GHz
Lecteur DVD

+

Imprimante DELL Multifonction couleur
Impression - Photocopie - Scan

OFFERTE



IT. Services. People. You trust.

www.ofis-computers.com / Tél. : 01 600 00 00

Dans notre agence de Brazzaville
Brazzaville / Immeuble SDV
Avenue F. Eboué (Près du Trésor Public).
Tél : 06 631 00 27

220 000

FCFA



Confiez-nous vos plis et colis !

Export et Import Express (plis, colis, palettes, pièces détachées...)



Service Commercial

Brazzaville 1 Av Foch (face à la Mairie Centrale) : Tél (+242) 05.550.10.87 / 06.622.00.01
Pointe-Noire Rond Point Kassai (face au CCF) : Tél (+242) 05.550.10.75 / 06.622.00.03

TNT Express Congo
www.tnt.fr

GX International
www.gxinternational.net

* e est possible

REMERCIEMENTS

Les familles
Malapet, Dadet, Guité,
Malekat, Sabaye, Ndhey-
Bhoyo et Ngolou



Remercient e Président de la République, qui, malgré un calendrier chargé, a tenu, personnellement, à marquer de sa présence les obsèques de leur fils, l'artiste musicien NINO MALAPET et que la Nation reconnaissante a porté en terre, le 15 février 2012.

Elles saisissent également cette occasion, pour dire aux Institutions de la République, aux représentations diplomatiques et consulaires, aux nombreux mélomanes et sympathisants de l'orchestre Bantou de la capitale, du Congo et de l'extérieur, combien elles ont été sensibles à leurs messages de compassion. Elles tiennent à remercier e couple présidentiel de l'attention particulière qu'il a accordée au bon déroulement des obsèques de leur fils, l'artiste musicien NINO MALAPET, et de l'assistance multiforme dont elles ont bénéficié, au cours de cette période douloureuse.

Pour les familles,
Gilbert MALAPET

VENTE A POINTE-NOIRE DERNIERS DUPLEX

terrain compris à partir de **14.310.000 F**



Pour éviter les déceptions,
nous pouvons aussi
construire vite sur votre
terrain, une maison
de votre choix au meilleur prix.



Promotion immobilière - bâtiment

PNR 04 446 20 53
04 483 78 52
BZV 04 414 44 62
06 657 90 77

Notre rêve : un congolais = une maison

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
368, avenue Général De Gaulle
Immeuble Ex-Rodriguez (Eric Pressing), 1^{er} étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 22.294.13.34/01.018.12.55
REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE Société «TRANSPORTATION & LOGISTIC CONSULTING» EN SIGLE «TLC CONGO SA»

Société Anonyme avec Administrateur Général
Au Capital de: 10.000.000 F.CFA/Siège social: Boîte postale 1785
Sis, avenue Tchilounga/R.C.C.M : 08 B 228
Pointe-Noire - République du Congo

NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR GENERAL ADJOINT

Aux termes d'un Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, en date du 26 septembre 2011, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 19 janvier 2012; enregistré à Pointe-Noire, même date, folio 013/26 n° 667; les actionnaires de la société «TRANSPORTATION & LOGISTIC CONSULTING», en sigle «TLC CONGO SA», ont accepté la démission de Monsieur Cyril BOURGUIGNON en qualité d'Administrateur Général Adjoint de la société de «TLC CONGO SA» en République du Congo et ont désigné Monsieur Sébastien Rubens HOLLEBEKE, afin de le remplacer dans cette fonction, à compter du 1^{er} novembre 2011.

Monsieur Sébastien Rubens HOLLEBEKE est nommé pour une durée de deux (2) ans.

Formalité légale: Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 23 janvier 2012

Fait à Pointe-Noire, le 21 février 2012.

Pour avis

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE/Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
368, Avenue Général De Gaulle
Immeuble Ex-Rodriguez (Eric Pressing) 1^{er} étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 22 294.13.34/05 539.37.46/01.018.12.55
REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

«SCIMMOCO-I»

Société Civile Immobilière

Capital social F. CFA: Dix Millions (10 000 000)
Siège social: Pointe-Noire, à la Côte Mondaine, dans les locaux du club TOTAL, à l'étage, B.P: 385
RCCM: CG/PNR/09 D 58
Pointe-Noire - République du Congo

VENTE DU FONDS DE COMMERCE SUIVIE DE SA RADIATION

Suivant acte authentique reçu par Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire, en la résidence de Pointe-Noire, le 2 décembre 2009, enregistré à Pointe-Noire, à la même date, folio 015/30 n°770; il a été procédé à la vente du fonds de commerce de la «SCIMMOCO-I» au profit de la «SCI-IMMOCO».

La vente ainsi réalisée, la «SCI-IMMOCO» devient le nouvel acquéreur du fonds vendu.

La «SCIMMOCO-I» a été radiée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 31 janvier 2012.

Pour avis et mention

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire

Eric-Pressing

PRESSING DE LUXE

Situé au coeur économique de: * Brazzaville
rond-point Mounjali * Pointe-Noire centre ville,

ERIC-PRESSING

ERIC

- * E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- * R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- * I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- * C = Compétence qui fait la différence

PRESSING

- * P = Professionnel confirmé
- * R = Reste fidèle au bon service
- * E = Entretien de qualité inégalable
- * S = Service non stop
- * S = Sollicité par les clients exigeants
- * I = Incomparable, toute la ville en parle
- * N = Nommé ERIC-PRESSING
- * G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe

ETUDE MAITRE NIATI-TSATY

NOTAIRE

Tél.: 05 553 79 24

République du Congo

UNIVERSAL TRANSIT «U.T»

Immeuble MAPANZA, avenue Marien NGOUABI, B.P: 5262,
Pointe-Noire; Tél.: 06 830 85 05

ANNONCE LEGALE

Suivant acte authentique en date du 20 avril 2004, reçu par Maître NIATI-TSATY, Notaire d'un office notarial à la résidence à Pointe-Noire, enregistré le 20 avril 2004, à la recette des impôts de Tié-Tié, folio 173/47 numéro 1997, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes:
Forme juridique: Société à responsabilité limitée;
Siège social: Immeuble MAPANZA, avenue Marien NGOUABI, B.P: 5262, Pointe-Noire;

Objet social: Commissionnaire en douane, Transit, Consignation, Acconage, Manutention, Transport;

Apport: aux termes d'un acte de souscription et de versement reçu par Maître NIATI-TSATY. Le 20 avril 2004 et enregistré le 20 avril 2004.

Dépôt au greffe: les pièces constitutives ont été déposées, le 21 avril 2004, au greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 08 B 582;

Durée: la durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de son immatriculation au registre de commerce et du crédit mobilier.

Gérance: par procès verbal du 10 octobre 2010, dont un exemplaire a été déposé au rang des minutes de maître Serge NIATI-TSATY, Notaire, enregistré le 11 octobre 2010, folio 082/13, numéro 776, l'assemblée nomme, pour une durée de cinq ans, Monsieur MANFOUNDU Jean Gilbert.

ETUDE MAITRE NIATI-TSATY

NOTAIRE

Diplômé d'Etudes Supérieures Spécialisées de Droit
Notarial de l'Université de Paris X

«Société KHABOR SYSTEMS»

Suivant acte authentique en date du 16/12/2011 reçu par Maître NIATI-TSATY Serge, notaire d'un office notarial à la résidence à Pointe-Noire, enregistré le 16 Décembre 2011, à la recette des impôts de Tié-Tié, folio 125 n°781, il a été constituée une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes:
Forme juridique: Société à Responsabilité Limitée;

Siège social: Le siège est situé au quartier Tchimbamba, B.P: 265 P/N;

Objet social: Prestation de services On/Off shore, Electricité, Instrumentation, Location du personnel, Automatisation, Etude ingénierie, Maintenance et divers;

Apports: Au terme d'un acte notaire de souscription et de versement reçu par Maître NIATI-TSATY, le 16 Décembre 2011 et enregistré le 16 Décembre 2011, folio 125 n°782;

Capital: Le capital de la société est d'un million (1.000.000) Francs;
Dépôt au greffe: Les pièces constitutives ont été déposées, le 07/02/2012, au Greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 12B58;

Immatriculation: La société a été immatriculée au registre de commerce et du crédit mobilier de Pointe-Noire, le 07 Février 2012, sous le numéro 12B58;

Durée: La durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de son immatriculation au registre du commerce;

Gérance: La société est gérée par Monsieur IFOUFOUA MBEH Aldan Lovain.

Pour Insertion



UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Boîte Postale: 1093 Tél.: +242 06.808.13.24
6, Rue du 18 Mars 1977 +242 05.737.37.03
Quartier Mission Catholique Sacré-Coeur Fax: +242 22.281.59.12
Centre ville - Brazzaville
République du Congo

Avis d'appel d'offres: HCR/BZV/ADMIN/01/ 12 pour les travaux de peinture du bâtiment abritant ses bureaux et la construction d'une salle d'archives.

La Représentation du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) au Congo lance un avis d'appel d'offres pour les travaux de peinture du bâtiment abritant ses bureaux et la construction d'une nouvelle salle d'archives.

Les fournisseurs intéressés à fournir ce service sont invités à contacter l'Administration du bureau Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, à l'adresse ci-après:

Représentation du HCR à Brazzaville, sise au n°6 de la rue 18 mars 1977, quartier Cathédrale Sacré-Coeur, centre-ville.

La date limite pour le contact avec les fournisseurs et la réception des dossiers de leurs offres est fixée au vendredi, 06 mars 2012, à 16 heures 30.

REPRESENTATION DE L'UNHCR BRAZZAVILLE

Témoignage

Nino Malapet, fidèle parmi les fidèles des Bantous de la capitale

Le jour où le Congo construira un panthéon à la mémoire des artistes, le nom de Nino Malapet y sera porté pour l'Histoire, pour la postérité. Car, par définition, le panthéon magnifie, rétrospectivement. A titre posthume et c'est ainsi fait. Mais, il est des hommes qui, tout vivants, sont admis, par leurs compatriotes, au panthéon d'un autre ordre, celui des vivants, celui des hommes illustres qui marquent leur temps. Ce panthéon là se construit dans la conscience sociale.

Nino Malapet est celui-là qui, de son vivant, avait, déjà, la stature d'un monument. Il avait, déjà, la brillance et l'éclat d'une étoile dans la constellation des stars de la musique moderne de danse sur les deux rives du Congo et même au-delà. Cette brillance était clairement perdue par des mélomanes anonymes qui ont baptisé l'artiste de noms, de petits noms laudatifs et gratifiants. Nino Malapet, c'est: «le Chef», «Vieux Nino», «le Gardien du Temple». La presse congolaise, dans ses dernières livraisons, lui reconnaît le mérite d'être: «l'un des pionniers de l'orchestre les Bantous de la Capitale»; «le grand arrangeur dans la section cuivre (saxophone, trombone, trompette)». Il est identifié et célébré comme une «icône» de la musique congolaise des deux rives. C'est ce saxophoniste qui a connu «une longue et riche carrière musicale de plus de quarante ans». Tout le monde musical et mélomane admet que la mort de Malapet est «une grande perte», tant il était un modèle pour les musiciens et pour l'orchestre.

Il respirait un charisme certain, lequel lui conférait une forte visibilité sur scène. Aujourd'hui, faute de charisme, beaucoup de nos vedettes se construisent un look proche du déguisement, voire de l'accoutrement. L'extravagance y est mêlée: jeans taille basse à mille endroits percés; chemise déboutonnée découvrant de lourds colliers d'or! pendent médaillons et crucifix; casquettes de chauffeurs, de jockeys ou de cheminots... Certains vont jusqu'à se vêtir de battle dress ou en hommes d'église. D'autres portent des vêtements et des chaussures de grande marque, très coûteux, dont ils se plaisent à mettre ostensiblement en évidence la griffe. Cela est amusant et plaît, paraît-il, au large public. Nino, lui, n'avait point besoin d'atours, de clinquants, ni de déguisement. Sanglé dans un costume de bonne coupe ou d'une tenue ministre, le pantalon aux plis raides tombant sur des chaussures bien cirées, Nino Malapet soufflait en harmonie parfaite avec Nona Arthur. Parfois, tous deux descendaient de scène sur la piste, pour exécuter, dans une sobre



Nino Malapet.

mais élégante chorégraphie, un parfait duo et communier avec les danseurs. L'animation était alors à son comble. De temps à autre, des mélomanes lui collaient au front des billets de banque, en reconnaissance publique de son grand talent. Comme si c'était d'hier, je le revois encore sur scène, son saxophone suspendu en oblique sur la poitrine, les bras ouverts, battant la mesure du rythme, en faisant claquer les doigts et plongeant dans le public un regard lourd et communicatif. L'orchestre les Bantous de la Capitale, médaillé de bronze au Premier Festival Culturel Panafricain à Alger, est, désormais, orphelin de Nino Malapet, le Chef, le Gardien du Temple, celui qui, par son esprit de

groupe, ses qualités de meneur d'hommes et son haut sens du commandement, a cristallisé, durablement, l'unité de l'orchestre. Unité par moments défiée par des dislocations, des départs et... fort heureusement, compensée par d'heureux retours. L'on se souvient, par exemple, de l'aller et retour de Pamelolo. L'on n'oubliera pas non plus la parenthèse de l'orchestre Le Peuple «Tcha tchibi tcha yala». Nino Malapet, lui, toujours fidèle au groupe, à ses amis-frères et aux Bantous aura été un authentique gardien du temple. Et quand, dans la chanson «Comité ya Bantous», Jean Serge Essous: «Nimu tu fuila», expression lari qui signifie: «Nous allons mourir dans les Bantous», ou encore: «Nous donnerons notre vie pour la bonne cause des Bantous», cela avait un sens profond pour Nino, fidèle parmi les fidèles. Il est le dépositaire incontesté de la rythmique et de la mélodique de l'Ecole Bantou de la capitale. Une école à la musique structurée aux solistes, accompagnateurs et bassistes maîtrisant leur sujet. En bon chef, Nino laisse un collectif soudé qui réchauffe tant de cœurs, les dimanches, après-midi, à «La Détente», chez notre bon vivant ami Gomez De Makanda; de solides continuateurs de sa génération et de moins vieux. Puissent-ils perpétuer les constantes et les variations de cette veine musicale!

Dominique MBANGO

Journée du défenseur de la Patrie en Russie

Le Centre culturel russe de Brazzaville a abrité la célébration

Le jeudi 23 février 2012, en soirée, le Centre culturel russe de Brazzaville a organisé, dans ledit centre, une manifestation consacrée à la célébration de la «Journée du défenseur de la Patrie en Russie». Plusieurs personnalités militaires congolaises y ont pris part, notamment les officiers qui ont fait leur formation militaire en ex-URSS.



Ilya Marotchkine, prononçant son mot de circonstance.

Le 23 février de chaque année, toute la Russie célèbre la «Journée du défenseur de la Patrie». Jour férié, le 23 février est l'une des plus grandes fêtes, en Russie. C'est une fête d'origine soviétique, même si le nom a été modifié, depuis. Comme l'indique son nom, cette fête est consacrée aux défenseurs de la patrie, autrement dit aux militaires. Ce jour, la Russie toute entière leur rend un vibrant hommage. C'est, parfois, difficile à comprendre, pour un étranger, mais les Russes aiment leur armée et respectent les militaires. Il y en a dans presque toutes les familles. Par extension, le 23 février est également devenu la fête de tous les hommes. L'histoire du 23 février est liée avec la création de l'Armée rouge, en 1918.

Le 22 janvier 1918, fut créée une «armée rouge des ouvriers et paysans», sur la base du seul volontariat. Pour la première fois, la date du 23 février, jour anniversaire de la création de l'Armée rouge en 1918, est déclarée fête nationale et jour férié en Russie.

Ce fut Léon Trotski (Lev Davidovich Bronstein), un personnage controversé de l'histoire de la Russie, le commissaire du peuple à la Guerre et président du Conseil révolutionnaire de guerre, qui fut chargé, en mars 1918, par une décision du Comité central du Parti bolcheviste, de construire la nouvelle armée.

Les premières mesures que prit Trotski furent, cependant, dictées par la recherche de l'efficacité militaire. Il voyagea dans toute la Russie soviétique, à bord d'un train blindé, afin de resserrer les liens entre les différents groupes armés et de les soumettre à une autorité centrale. Le train emmenait le commissaire à la Guerre sur les divers théâtres d'opérations, ainsi que des voitures, permettant à Trotski de visiter le front, le plus rapidement possible.

Le nombre de soldats atteignit cinq millions, en 1920. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, l'Armée Rouge a exalté des idées telles que la protection de la patrie et la lutte contre l'invasion fasciste! Elle avait repoussé l'offensive nazie, lors de la Seconde Guerre mondiale, dans des conditions particulièrement difficiles! À la fin de la guerre 1941-1945, les effectifs de l'Armée rouge dépassèrent les 11 millions.

L'Armée rouge perdit sa dénomination officielle, en 1946. Elle fut, alors, appelée «armée soviétique», nom qu'elle conserva jusqu'en décembre 1991.

La célébration de cette Journée a commencé par le mot de circonstance du directeur du Centre culturel russe, Ilya Marotchkine, le mot de remerciement de la part de militaires congolais, suivis de la visite d'une exposition sur l'armée russe de nos jours et de la projection d'un film: «72 mètres». Un cocktail a été offert aux invités, à la fin du film.

Sévérine EGNIMBA

Alphonse Nkala, Directeur départemental du livre et de la lecture publique du Kouilou

«Les activités menées en 2011 nous ont valu les félicitations du préfet»

Nommé à la tête de la Direction départementale du livre et de la lecture publique du Kouilou, il y a déjà une année, Alphonse Nkala, que nous avons rencontré dans son bureau de travail, nous a dressé le bilan de ses activités menées au cours de l'année 2011. Interview.

*Monsieur le directeur, l'année 2011 vient de s'achever. Pouvez-vous nous dresser le bilan exhaustif des activités réalisées?

**Dès la prise de service, en décembre 2010, nous avons visité les différents districts du Kouilou, pour voir s'il y avait des structures sous notre tutelle, entendu qu'il s'agit d'une nouvelle direction. Malheureusement, il n'existe aucune bibliothèque, sauf une privée, celle de Diosso, tenue par M. Joseph Tchiamas. Il est vrai que quelques établissements scolaires ont été dotés de livres, mais on ne peut pas parler de bibliothèques, au vrai sens du mot. Faut de moyens financiers et roulants, nous n'avons pas été à Nzambi et à Kakamoeka. Mais, la situation dans ces deux districts doit être identique à celle des localités visitées.

Ensuite, nous sommes allés dans les différents médias de la place, pour vulgariser la nouvelle politique du Ministère de la culture et des arts en matière de livre et de la lecture publique; nous avons rencontré les écrivains du Kouilou réunis au sein de l'association «Salon littéraire Jean-Baptiste Tati Loutard». Les écrivains sont,

pour nous, des partenaires de premier plan, puisqu'ils sont les producteurs de ce qui constitue la matière première de notre action.

Par ailleurs, il y a eu la mise en formation de nos collaborateurs, à la bibliothèque de Sueco, pour s'arrimer à la nouvelle donne; le suivi du fonctionnement de nos trois services; les rencontres avec les responsables des maisons d'Édition et des librairies avec qui nous entretenons de bons rapports de partenariat: l'Institut français du Congo de Pointe-Noire, la bibliothèque du Centre de promotion et de gestion des oeuvres sociales de Total E&P Congo. Grâce à ce partenariat entre le secteur public et le secteur privé, Mme Nkodia, de la Maison de la presse, a pu implanter une librairie à Mvouti-poste.

Dans les districts visités, nous avons fait la promotion de certaines œuvres littéraires, comme: *Le fruit du singe*, de Brice Moutima, *L'envers du décor*, de Huguette Nganga Massanga (Prix Tchicounda de meilleur écrivain de l'année 2010), *Mamelle amère*, de la poétesse Natacha Makoumbou, les recueils de contes de Gabriel Boudzoukoutou, *le Professeur*



Alphonse Nkala.

Salmaïndroq, une pièce de théâtre de Jéryl Biyé, etc. C'était une grande première pour les populations du Kouilou, qui n'avaient jamais vu et discuté avec un écrivain.

Nous sommes allés dans les casernes où nous avons intéressé les militaires à la lecture. Pour cela, nous avons organisé un concours de poésie en milieu F.a.c (Forces armées Congolaises) et Force publique du Kouilou. Le jury a été constitué, essentiellement, des techniciens du livre du Ministère de la culture. La proclamation des résultats et la remise des prix aux lauréats ne sauraient tarder. Ce concours de poésie débouchera sur la publication d'un recueil de poèmes. En 2012, nous allons intéresser les douaniers à la lec-

ture et à l'écriture de la poésie. L'année 2011 aura été aussi celle de la mise en place des clubs de lecture dans les districts et villages, l'organisation des Jardins du livre, une occasion que nous avons donnée au large public de découvrir les livres de tout genre, notamment les livres congolais. Nous avons organisé des exposés et des ateliers sur différents thèmes de la littérature à l'intention des élèves des lycées et collèges que compte le département. Nous avons participé à la 25^{ème} édition de la Foire de Pointe-Noire, en organisant, dans notre stand, plusieurs activités liées au livre et à la lecture publique (concours d'orthographe, de scrabble, de culture générale, de mots croisés). Au total, notre stand a reçu 2481 visiteurs. Nous avons aussi célébré des journées à caractère international liées au livre et à la lecture publique. En somme, nous avons mené beaucoup d'activités, ce qui nous a valu les félicitations de Fidèle Dimou, Préfet du Kouilou, lors de la cérémonie de présentation des vœux.

*Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans l'exercice de vos fonctions?

**Nous n'avons pas, jusque-là, de local pour abriter nos bureaux, ainsi que la bibliothèque départementale du Kouilou. Nous squattons une petite salle de la préfecture de Pointe-Noire. Nous espérons qu'en

2012, grâce à l'implication du préfet du Kouilou et de notre directrice générale et de toutes les personnes de bonne volonté, nous saurons trouver le local tant recherché. Enfin, j'espère que le problème de man-

que de moyen roulant et financier trouvera de solution en cette année nouvelle.

Propos recueillis par Equateur Denis NGUIMBI

ANNONCE

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'INTEGRATION
PROJET D'APPUI A LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE (PADE)
Crédit IDA: 4846

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET



N° 02-/MEPATI/PADE/UCP/2012/MI
SERVICES DE CONSULTANTS POUR LE CFCO:

1-Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu, auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA), un crédit de cofinancement dans le cadre du Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), qu'accompagne le Groupe de la Banque Mondiale, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre de quatre (04) contrats comprenant les services ci-après:

Code expert N°	Brèves descriptions des tâches
1	<p>Expert en exploitation ferroviaire: A- Rôles et responsabilités: Les services de l'expert consisteront à aider l'équipe de gestion du CFCO à: i) préparer des prévisions de trafic et un plan de transport marchandises à l'horizon 2016, ii) identifier des aménagements d'installations terminales des marchandises, iii) déterminer des besoins en engins de manœuvre (locotracteurs) à l'horizon 2016, iv) déterminer des besoins en locomotives de ligne pour le trafic marchandises à l'horizon 2016, v) déterminer des besoins en wagons pour le trafic marchandises à l'horizon 2016, vi) déterminer un scénario d'offre de transport voyageurs à l'horizon 2016, vii) déterminer des besoins en matériels roulants (locomotives, voitures, fourgons) pour le transport voyageurs à l'horizon 2016, viii) déterminer un schéma et un mode de cantonnement des trains et de signalisation des gares et définition du système de télécommunications à l'horizon 2016, ix) déterminer l'organisation de principe de la fonction exploitation et des effectifs-cibles à l'horizon 2016 de la fonction exploitation (hors transports voyageurs), x) déterminer l'organisation de principe de l'activité de transport voyageurs et effectifs-cibles à l'horizon 2016, xi) se rapprocher de l'opérateur privé du port de Pointe Noire pour discuter des possibilités d'amélioration de l'interface port/rail, et analyser l'impact de toutes les réformes douanières qui pourraient être adoptées en termes de facilitation des procédures d'import /export de biens en transit à destination /en provenance de la RCA et de la RDC. L'expert devra aussi tenir compte et proposer des hypothèses par rapport à l'impact de la demande de marché Kinshasa sur les activités futures du CFCO; Xii) appuyer l'expert ressources humaines dans l'élaboration du scénario de gestion du personnel de la fonction exploitation ferroviaire sur la période 2012-2016, xiii) fournir aux autres experts les éléments nécessaires à la préparation des tâches placées sous leur responsabilité, et s'assurer de la cohérence des propositions et recommandations présentées par l'équipe. B- Profil (Qualifications académiques et professionnelles)- Titulaire d'un diplôme d'études supérieures de niveau BAC+4 ou Master en management, gestion et/ou dans une discipline technique. - Avoir une expérience d'au moins dix (10) années dans une fonction d'encadrement supérieur d'une direction d'exploitation de chemin de fer de taille moyenne (ou d'une structure régionale d'un chemin de fer de grande taille) ayant une activité de transport marchandises importantes, avec de préférence:- une expérience des relations avec la clientèle marchandises (relations commerciales, relations relatives à la programmation et au suivi des transports);- une bonne connaissance des systèmes d'exploitation des lignes à faible trafic. C- Durée mandat: Six (06) mois répartis en deux périodes dont quatre (04) mois pour la mission initiale et deux (02) autres mois pour l'évaluation des recommandations de la 1ère mission d'expertise.</p>
2	<p>Expert en infrastructures ferroviaires: A- Rôles et responsabilités: Les services de l'expert consisteront à aider l'équipe de gestion du CFCO à: i) préparer un programme d'investissements 2012-2016 de remise à niveau de la ligne Pointe noire -B/ville via le réalignment, ii) préparer un programme d'investissements 2012-2016 de sécurisation de la ligne dite «du Mayombe», iii) préparer un programme d'investissements 2012-2016 de sécurisation de la ligne Mont Belombinda, iv) préparer un programme d'investissements 2012-2016 en matière d'aménagement d'installations terminales et gares (hors bâtiments et quais voyageurs), v) préparer un programme d'investissements 2012-2016 en matière d'installations terminales voyageurs, vi) préparer un programme d'investissements 2012-2016 en installations logistiques et engins d'entretien des infrastructures, vii) déterminer l'organisation de principe de l'activité d'entretien des infrastructures de la voie et ouvrages d'art, superstructure ou voie ferrée proprement dite et effectifs-cibles à l'horizon 2016, viii) appuyer l'expert Ressources Humaines pour l'élaboration du scénario de gestion du personnel d'entretien des infrastructures de la voie et ouvrages d'art, superstructure ou voie ferrée proprement dite sur la période 2012-2016, ix) appuyer l'expert ressources humaines pour l'élaboration du scénario de gestion du personnel d'installations de télécommunication et de signalisation sur la période 2012-2016, x) préparer un programme d'investissements 2012-2016 en matière d'installations de télécommunication et de signalisation, xi) déterminer l'organisation de principe de l'activité d'entretien des installations de télécommunication et de signalisation et des effectifs-cibles à l'horizon 2016. B- Profil (Qualifications académiques et professionnelles): - Titulaire d'un diplôme d'études supérieures de niveau BAC+4 ou Master dans une discipline technique. - Avoir une expérience d'au moins dix (10) années d'encadrement supérieur d'une direction d'entretien de la voie ferrée d'un chemin de fer de taille moyenne (ou d'une structure régionale d'un chemin de fer de grande taille). - Avoir de bonnes connaissances en matière de télécommunications ferroviaires, avec, de préférence une expérience de gestion et d'entretien de systèmes de télécommunications ferroviaires. C- Durée mandat: Six (06) mois répartis en deux périodes dont quatre (04) mois pour la mission initiale et deux (02) autres mois pour l'évaluation des recommandations de la 1ère mission d'expertise.</p>
3	<p>Expert en matériel roulant ferroviaire: A- Rôles et responsabilités: Les services de l'expert consisteront à aider l'équipe de gestion du CFCO à: i) préparer un programme d'investissements 2012-2016 relatif aux engins de manœuvre (locotracteurs), ii) préparer un programme d'investissements 2012-2016 relatif aux locomotives de ligne (parc marchandises et parc voyageurs), iii) préparer un programme d'investissements 2012-2016 relatif aux wagons marchandises, iv) préparer un programme d'investissements 2012-2016 relatifs aux matériels remorques voyageurs (voitures, fourgons), v) préparer un programme d'investissements 2012-2016 relatif aux installations d'entretien de matériels roulants, vi) déterminer l'organisation de principe de la fonction entretien de matériel roulant et effectifs-cibles à l'horizon 2016, vii) appuyer l'expert Ressources Humaines pour l'élaboration du scénario de gestion du personnel matériel roulant ferroviaire sur la période 2012-2016. B- Profil (Qualifications académiques et professionnelles): - Titulaire d'un diplôme d'études supérieures de niveau BAC+4 ou Master dans une discipline technique. - Avoir une expérience d'au moins dix (10) années d'encadrement supérieur d'une direction d'entretien du matériel roulant d'un chemin de fer de taille moyenne (ou d'une structure régionale d'un chemin de fer de grande taille) avec, de préférence, une expérience antérieure d'au moins dix (10) années dans l'entretien des locomotives diesel électriques. C- Durée mandat: Six (06) mois répartis en deux périodes dont quatre (04) mois pour la mission initiale et deux (02) autres mois pour l'évaluation des recommandations de la 1ère mission d'expertise.</p>
4	<p>A- Rôles et responsabilités: Expert en ressources humaines: Les services de l'expert consisteront à aider l'équipe de gestion du CFCO à: i) élaborer un scénario de gestion du personnel exploitation sur la période 2012-2016, ii) élaborer un scénario de gestion du personnel entretien matériel sur la période 2012-2016, iii) élaborer un scénario de gestion du personnel entretien infrastructures sur la période 2012-2016, iv) élaborer un scénario de gestion du personnel entretien installations de télécommunications et signalisation sur la période 2012-2016 v) définir l'organisation générale et du budget de formation pour la période 2012-2016. B- Profil (Qualifications académiques et professionnelles): - Titulaire d'un diplôme d'études supérieures de niveau BAC+4 ou Master en management et gestion de ressources humaines. - Avoir une expérience d'au moins dix (10) années d'encadrement supérieur d'une direction du personnel d'un réseau ferroviaire d'un chemin de fer de taille moyenne (ou d'une structure régionale d'un chemin de fer de grande taille), avec impérativement une expérience d'au moins dix (10) années dans la définition et le suivi ou la mise en œuvre de programmes de formation dans le domaine des techniques ferroviaires. C- Durée mandat: Six (06) mois répartis en deux périodes dont quatre (04) mois pour la mission initiale et deux (02) autres mois pour l'évaluation des recommandations de la 1ère mission d'expertise.</p>

2- Les experts devront aussi prendre en compte dans leurs analyses et recommandations le rapport d'audit environnemental et social du CFCO et s'assurer que les aspects environnementaux et sociaux sont intégrés dans leurs rapports sectoriels.

3-La Cellule de passation des marchés du projet PADE/PACADEC invite les candidats à manifester leur intérêt et à fournir les services décrits ci-dessus ainsi que les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (copies des diplômes, certificats ou tout autre document justifiant la formation, références concernant l'exécution de contrats analogues ou similaires etc).

En outre, ils doivent disposer d'une excellente aptitude à communiquer oralement et par écrit en langue française, d'une expérience de terrain en Afrique sub-saharienne ou dans un pays dont les caractéristiques sont semblables à celles de la République du Congo.

4- L'expert sera sélectionné en accord avec les procédures définies au chapitre V des Directives de la Banque Mondiale «Sélection et Emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale de Mai 2004, version révisée en octobre 2006 et Mai 2010»

5-Les experts intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8heures à 15heures 30.

6-Les manifestations d'intérêt (CV+lettre de motivation) portant la mention «Avis n°2/code expert n°...», doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessous au plus tard le **19 mars 2012**, au Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public, Ex Immeuble BCC, croisement des avenues FOCH et Paul DOUMER, Bâtiment IGF 1^{ère} Etage, Porte 4, Brazzaville/République du Congo: Tél: 05 522 23 66/05 568 87 06 ou par courrier électronique à l'adresse ci-après: pade.pacadecc@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 24 février 2012

Le Coordonnateur du Projet

Joseph IBARA

ANNONCES

CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA
SECRETARIAT EXECUTIF PERMANENT
B.P.: 2459 Brazzaville Tél: 00(242) 06 624 70 00/06 663 15 59
Email: sep_cnlscongo@yahoo.fr

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

UNITE DE GESTION DES PROJETS
Financement du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme
Brazzaville, le 13 février 2012

AVIS DE VACANCES DU POSTE

Le Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de Lutte contre le VIH et le SIDA (SEP/CNLS) recrute un Assistant en communication sociale, dans le cadre de la mise en œuvre des Projets financés par le Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme.

Titre du poste: Assistant en communication sociale

Lieu d'affectation: Brazzaville

Durée du contrat: 1 an renouvelable, à compter du 15 mars 2012 après une période d'essai.

Rémunération: La rémunération sera fixée sur la base de la qualification

Description des tâches: Sous l'autorité du responsable de la composante communication sociale et la supervision du chef d'équipe du Projet, l'Assistant en communication sociale aura pour objectif, missions et tâches de:

Objectifs:

Mettre en œuvre la politique de communication du SEP/CNLS, en conformité avec la stratégie nationale de communication.

Missions:

Elaborer et mettre en œuvre le plan de communication du SEP/CNLS; Participer à la formation des acteurs de communication dans les 12 départements du pays.

Tâches principales:

Au titre de la mise en œuvre du plan de communication: Elaborer les plans annuels de communication du SEP/CNLS; Coordonner la mise en œuvre du plan de communication du SEP/CNLS; Assurer la promotion des actions des projets dans les différents médias et en particulier ceux promus par le SEP/CNLS; Assurer la publication régulière des lettres d'informations sur les projets; Diffuser des newsletters, animer des blogs; Concevoir les supports de communication; Participer à l'élaboration et/ou mise à la mise à jour de la stratégie nationale de communication;

Rédiger des communiqués de presse; Monter un dossier de presse; Entretenir un fichier de contacts; Organiser une manifestation événementielle (voyage de presse, opérations de mécénat et de sponsoring...). Au titre de la formation des acteurs de communication: Appuyer les Sous-Bénéficiaires dans l'élaboration des outils et supports de communication; Appuyer la mise en place des réseaux locaux de communicateurs dans les départements; Elaborer et mettre en œuvre un plan de formation continue des acteurs de communication impliqués dans la promotion des actions des projets.

Profil de Poste:

Compétence technique: Niveau d'étude: Diplôme en communication ou marketing (Bac+3) au moins (un master professionnel spécialisé serait un atout).

Expérience exigée: 3 à 5 ans dans le domaine du marketing, dans la communication d'entreprises.

Spécificité:

Qualité: rapide et intuitif, possède aussi une bonne plume, s'exprime facilement à l'oral et maîtrise correctement la langue française, la connaissance des langues nationales et de l'anglais est un atout. Bonne maîtrise des mécanismes de communication moderne; Bonnes connaissances informatiques (technologies de publication Internet est un atout) Compétences: Communiquer, Informer, Organiser Personnalité: Esprit d'analyse et de synthèse, bon communicateur et bonne capacité d'écoute, capacités relationnelles, ouverture à la technologie.

Composition du dossier de candidature:

Les dossiers de candidature comprendront les pièces suivantes:

une demande manuscrite;
une lettre de motivation pour le poste;
un curriculum vitae avec attestation de diplôme obtenu;

un casier judiciaire; les attestations ou certificats de travail;

un certificat de nationalité;

une copie d'acte de naissance;

un certificat médical.

Critères de sélection:

Qualification générale du candidat (diplôme): 25 points

Expérience professionnelle: 20 points

Qualification spécifique au poste:

Expérience dans la maîtrise des mécanismes de communication moderne: 20 points

Maîtrise de l'outil informatique: 25 points

Capacité de management: 10 points

Seuls les candidats qui obtiendront 70 points seront présélectionnés et subiront un test.

Dépôt du dossier de candidature:

Les dossiers de candidature doivent être adressés, au plus tard, le 28 février 2012, à 14 heures, sous plis fermés aux adresses suivantes, avec mention «Avis de vacances du poste pour le recrutement d'un Assistant en communication sociale du SEP/CNLS»

Conseil National de Lutte contre le SIDA, Secrétariat Exécutif Permanent, Attn: Dr Marie Francke PURUEHNCE, Rue des Anciens Enfants de troupe (AET), Non loin du CEG NGANGA Edouard B.P: 2459, Brazzaville; Tél. (242) 06 663 15 59/06 624 7000/ 05 551 38 93, E-mail: sepcnlscongo@yahoo.fr

La Secrétaire Exécutive

Dr Marie Francke PURUEHNCE

Avis d'Appel d'Offres International (AAOI)

REPUBLIQUE DU CONGO
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE SANTE
Financement Association Internationale de Développement
N° du DON H 393 - CG
N° AAOI F008/12/ Don H 393 – CG

FOURNITURE, LIVRAISON ET INSTALLATION SUR SITE DES GROUPES ELECTROGENES DANS LES FORMATIONS SANITAIRES REHABILITEES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE SANTE (PDSS)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans «Development Business» au mois d'octobre 2008.

2. Le Gouvernement du Congo a reçu un Don de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le Programme de Développement des Services de Santé (PDSS), et à l'intention d'utiliser une partie de ce Don pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture, livraison et installation sur site des groupes électrogènes dans les formations sanitaires réhabilitées dans le cadre du Programme de Développement des Services de Santé (PDSS).

Le Ministère de la Santé et de la Population (MSP) sollicite des offres sous plis fermés de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et livrer sur site les groupes électrogènes, constitués en lot unique

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres international (AAOI) tel que définit dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Ressources Financières – Tél 05 571 85 62 / 06 667 22 29/

05 562 44 27 – Email: minsante.pdss@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci – après du Lundi au Vendredi de 8 heures à 16 heures.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse indiquée ci – après, moyennant un paiement non remboursable de 100 000 F.CFA ou équivalent en monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera au comptant, par chèque de caisse ou chèque certifié. Pour les soumissionnaires qui le désirent, le document d'Appel d'offres pourra être adressé suivant les indications du soumissionnaire, étant entendu que les frais d'expéditions qui ne sont pas inclus dans le montant d'acquisition du dossier d'appel d'offres sont intégralement à la charge du soumissionnaire.

6. Les exigences en matière de qualification sont : (i) fournir la preuve de la disponibilité de fonds propres ou fournir une attestation prouvant que le soumissionnaire pourra accéder à une ligne de crédit afin de préfinancer les équipements objet du présent marché ; (ii) fournir la preuve que les équipements proposés disposent d'un service après-vente en République du Congo. Une marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées localement ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous

au plus tard le 11 avril 2012 à 10 heures, heure locale. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne ou à distance à l'adresse mentionnée ci-dessous le 11 avril 2012 à 10 heures 30 minutes dans la salle d'ouverture des plis de la Cellule de Gestion des Marchés Publics. .

8. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre pour un montant de deux millions cinq cent mille (2 500 000) francs CFA ou équivalent en monnaie librement convertible. Le pli devra porter la mention «AAOI n°: N° AOI F008/12/ Don H 393 – CG fourniture, livraison et installation sur site des groupes électrogènes dans les formations sanitaires réhabilitées dans le cadre du Programme de Développement des Services de Santé (PDSS)» - A n'ouvrir qu'en séance publique de dépouillement»

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Ministère de la Santé et de la Population
Cabinet
5, rue Lucien Fourneau, Bacongo-Brazzaville
Email: minsante.pdss@yahoo.fr
Brazzaville – République du Congo

Le Ministre de la Santé et de la Population
Professeur GEORGES MOYEN

Après la signature des contrats d'objectif

Adieu, la navigation à vue?

Contrat d'objectif! On écarquille les yeux. La chose paraît insolite. C'est, maintenant, une réalité, puisque, jeudi 23 février dernier, le ministre des sports, Léon Alfred Opimbat, pour le compte du gouvernement, et treize présidents de fédérations ou leurs représentants ont scellé leur partenariat, en procédant à la signature de ce document, cadre de référence qui définit les obligations de chaque partie contractante. Il faut espérer, qu'avec cette innovation, les fédérations sportives tourneront le dos à la navigation à vue.

L'Etat, à travers le Ministère des sports et de l'éducation physique, s'engage à apporter une assistance financière, matérielle et en personnel aux fédérations sportives, tandis que celles-ci ont l'obligation de faire des bons résultats, surtout dans la perspective des Jeux africains de 2015 que le Congo abritera.

Afin de prétendre bénéficier, à compter de 2012, de l'aide multiforme de l'Etat, chaque fédération sportive signataire est astreinte à présenter un programme et un planning d'activités budgétisés, de mettre l'accent, entre autres et surtout, sur la détection, qui passe par l'organisation harmonieuse des compétitions locales, de mettre sur orbite les catégories des cadets et espoirs attendues, en 2015, pour les Jeux africains. L'assistance financière de l'Etat



Léon Alfred Opimbat (à dr.) et Marie-Magloire Dambenzet, président de la Fecoboxe, se félicitant, après la signature du contrat d'objectif.

Le contrat prévoit qu'un superviseur sera mis à la disposition de chaque fédération bénéficiaire, pour évaluer les actions menées. Une façon, peut-être, aussi, de contrôler l'argent du contribuable pour qu'il ne soit utilisé qu'à la réalisation des actions convenues.

C'est pour la première fois, dans l'histoire du sport congolais, de la colonisation à l'indépendance, que le Ministère des sports travaillera avec chaque association

nationale, sur la base du contrat d'objectif, conditionnant, ainsi, son assistance à la réalisation de certains objectifs précis.

En paraphant ce document, le ministre Léon Alfred Opimbat n'est pas allé par quatre chemins pour rappeler qu'il tient «à ce que cette nouvelle approche de la gestion des sports soit intériorisée et appliquée par les structures qui répondent de l'exécution de la politique sportive». Et que l'assistance financière sera proportionnelle ou inversement proportionnelle aux performances réalisées par chaque bénéficiaire. Le renouvellement du contrat en dépend, aussi.

Léon Alfred Opimbat s'est fait on

ne peut plus clair, également, sur les compétitions internationales: elles «ne constituent pas une exigence de préparation pour l'année 2012», excepté celles qui engendrent une contrainte de participation.

Le coup de pouce de l'Etat aux fédérations sportives nationales se fonde sur la politique nationale des sports, laquelle vise, d'une part, la mise en place d'un cadre favorable à la consolidation du sport à la base et, d'autre part, l'émergence d'un sport de haut niveau. Un vœu, toutefois: qu'il ne soit pas comme caudex sur une jambe de bois.

G.M.

Congo-Ouganda, le 29 février, à Pointe-Noire

En match aller du premier tour des éliminatoires de football de la CAN 2013, les Diables-Rouges du Congo reçoivent, mercredi 29 février 2012, l'Ouganda, au Stade Municipal de Pointe-Noire.

Le défenseur Christopher Samba, qui vient de signer un contrat de quatre ans avec le club russe Anzhi Makhachkala, où il rejoint le Camerounais Samuel Eto'o, a été convoqué par le sélectionneur français



Christopher Samba.

des Diables-Rouges, Jean-Guy Wallemme, pour disputer cette rencontre. Le montant du transfert de Christopher Samba est estimé à 5.895.000.000 de francs Cfa. Il était arrivé à Blackburn, en Angleterre, en 2006, en provenance d'Hertha Berlin (Allemagne).

Championnat national de football

Le spectateur a valeur de diamant



Les pieds qui ont libéré l'Etoile du Congo. De g. à dr. Percy Akoli, Touré et Ambion.

Le public ne se bouscule pas au portillon, en ce début de championnat. Les trésoriers des stades, de la Fécofoot et des clubs s'en portent très mal. Le temps n'est plus loin, disent les humoristes, où les clubs s'en sortiraient avec moins de 1000 francs Cfa de recette, tellement le spectateur devient denrée rare et a presque valeur de diamant. Mais, le tarissement des gradins et tribunes n'empêche pas la compétition d'enregistrer des performances.

Après trois journées, Ajax de Ouenzé, dans le groupe A, et l'A.C Léopard de Dolisie, dans le groupe B, sont en train de se détacher. Ils ignorent, encore, la saveur de la défaite. Mais, si Ajax a déjà concédé un match nul, l'A.C Léopard fait mieux: ni défaite, ni match nul. Et un débit de buts impressionnant. Pour avoir réalisé des scores bavards. Doublement victorieux par 8-0, les deux premières journées, il a pulvérisé, encore, dimanche 27 février, Vision de Pointe-Noire, sur sa pelouse de Dolisie: 7-0. Nor-

mal, finalement, que les deux équipes caracolent en tête des classements.

Contre Inter Club, vendredi 25 février, à Massamba-Débat, l'horizon semblait bouché pour Ajax de Ouenzé. Mais, il tordait le cou aux mauvais canards, Nowa Bozi (78e), sur penalty, lui ayant offert son but victorieux, l'unique de la partie: 1-0.

Le lendemain, sur la même pelouse, Saint-Michel de Ouenzé a engrangé, le plus régulièrement du monde, sa deuxième défaite. Cette fois, devant CARA: 1-2. Sans qu'il trouve à redire. Les Aiglons Christian Nguimbi et Guelord Mboungou s'étant relayés au marquoir, la mi-temps est intervenue sur le score de 2-0. C'est à la reprise, et bien plus tard (88e), seulement, que Bouesso a surpris défenseurs et gardien de but aiglons, pour réduire le score: 1-2.

Venait, en deuxième match, Etoile du Congo-A.S Police. L'Etoile du Congo, amenée comme à enfoncer des portes ouvertes, s'est bien amusée et l'a

emporté, facilement, par 5-0. Si Percy Akoli (19e) a ouvert le score, et Touré (46e), l'a doublé, d'une tête smatchée, c'est le transfuge de Saint-Michel de Ouenzé, Ambion (59e, 66e et 78e), pétant la forme, qui a crevé l'écran. En inscrivant un triplé spectaculaire. Salut, l'artiste!

On attendait, dimanche 26 février, la première sortie des Diables-Noirs, dans leur match contre Cuvette F.C d'Owando. Elle aura été une déception, pour les Brazzavillois, tenus en échec: 0-0.

Et pourtant, ils ont logé, deux fois, le ballon dans la cage adverse, par Loko (26e), d'une reprise de volée spectaculaire, et Harris Tchilibou-Mavoungou (75e). Mais dans des positions litigieuses, à tel point qu'Omérine Yengo, l'arbitre, n'a pas tergiversé pour invalider ces buts.

Il y a eu, auparavant, le succès, sans bavure, de Patronage Sainte-Anne sur la tête et les pieds de Tongo F.C Jambon. Il suffit de regarder le marquoir, pour le vérifier: 3-1.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Résultats

Poule A: Inter Club-Ajax de Ouenzé (0-1), Saint-Michel de Ouenzé-CARA (1-2), A.S Police-Etoile du Congo (0-5), Tongo F.C Jambon-Patronage Sainte-Anne (1-3), Diables-Noirs-Cuvette F.C (0-0).

Poule B: J.S.B.A.S.P (0-6), La Mancha-Munisport (1-2), F.C Bilombé-U.S Saint-Pierre (3-0), A.S Cheminots-ASICO (4-0), V.Club Mokanda-Pigeon Vert (2-3), A.C Léopard-Vision (7-0).

Coupe de la Caf

L'optimisme de Rémy Ayayos Ikounga

Vainqueur de Tempête Mocaf de Bangui, à Dolisie, au tour préliminaire aller, l'A.C Léopard a gagné une manche. Il reste la deuxième. Elle se disputera à Bangui. Manche de vérité, elle est, de loin, la plus difficile. Cependant, l'A.C Léopard promet de confirmer Dolisie, en dépit des imperfections décelées à Denis Sassou Nguesso. Pourquoi pas? Son président, le colonel Rémy Ayayos Ikounga garde le secret espoir de s'imposer sur l'ensemble des deux matchs. Il l'a déclaré dans l'entretien ci-après, avec notre correspondant à Pointe-Noire. Suivez-le!

*Le 2-0 du match aller. Contre Tempête Mocaf, vous satisfait-il, totalement?

** Naturellement, même si la satisfaction n'est pas à la hauteur de nos attentes. Nous aurions aimé gagner par un résultat un peu plus conséquent, c'est-à-dire créer une marge plus importante. Cela n'a été possible, malgré le jeu que l'équipe a déployé et l'engagement que les enfants ont manifesté. Dommage! Les buts ne sont pas arrivés. On va se contenter, au moins, de ses deux buts qui inaugurent notre saison africaine. Nous n'irons pas à Bangui pour faire le tourisme, mais pour essayer de gagner et se qualifier, pour le second tour.

*En faisant la lecture du match, qu'est ce qui n'a pas trop marché au sein de votre formation?

** L'équipe a, globalement, bien fonctionné, mais seulement, la finition n'était pas au rendez-vous. Il y a eu quelques déchets dans la finition, même si le jeu était bien construit, pendant tout le match. Malheureusement, l'attaque n'a pas concrétisé toutes les actions, avec le réalisme qu'il fallait dans une telle compétition. J'espère que cela va se corriger au retour. Il y a eu, aussi, dans cette partie de l'équipe, plusieurs blessés, d'où nous étions obligés de titulariser Bebhéy-Ndey, qui venait d'être éprouvé par le décès de sa mère. Nous comptons sur son expérience. Hélas! Le manque de compétition l'a trahi. Je suis, néanmoins, satisfait.

*Dans les coulisses, d'aucuns disent que vous êtes, en partie, responsables, parce que vous avez imposé des joueurs au staff technique.

** Ce genre de question n'accroche pas trop mon attention. Si nous étions battus, que dirait-on, alors? Tout ce que je fais pour que cette équipe aille de l'avant et se construise de façon ferme, personne ici ne l'ignore. Mais, comme tout diri-



Rémy Ayayos Ikounga.

geant de club, je peux avoir mes avis, mes suggestions. Pour ce match, le staff technique m'a proposé son classement, je n'ai rien ajouté, ni retranché.

*Vous êtes-vous retrouvés, pour faire l'auto-critique?

** Non! Je ne suis pas un dirigeant qui reste toujours dans la critique permanente. Vous savez, il n'y a jamais eu un match parfait et surtout, dans l'effet de l'action, on n'est pas à l'abri d'un jugement inopportun. Mais seulement, il faut se dire aussi qu'au football, il y a des joueurs qui peuvent vous trahir, parce que pendant toute la semaine, il a manifesté un enthousiasme débordant, une efficacité redoutable, mais quand vous l'aligner le jour J, il ne vous satisfait pas. Je persiste à dire que le staff technique n'a pas failli. Il a vu juste. D'ailleurs, il a fait des changements salutaires, qui nous ont apporté le deuxième but attendu par tout le monde.

*Comment vous comptez aborder le match retour, à Bangui?

** Avec le début du championnat, nous avons des engagements vis-à-vis de la fédération. J'ai dit à mon staff et aux joueurs que nous n'allons pas chercher à faire reporter nos matchs de championnat. Il est vrai aussi que la formule du championnat qui nous est proposé ne nous apporte pas les matchs qu'il nous fallait, parce que loin d'être sévère, je dis que ce n'est pas le niveau des matchs que nous aurons préféré jouer. Mais nous allons nous contenter de ces matchs, pour notre préparation.

Propos recueillis par Equateur Denis NGUIMBI

Coupe Gérôme Balou, à Pointe-Noire

Bana Révolution remporte la 1^{ère} édition

La première édition de la Coupe Gérôme Balou, du nom de l'ancien sénateur de la deuxième circonscription de Tié-Tié, à Pointe-Noire, organisée pendant une semaine, à Pointe-Noire, a eu son vainqueur: Bana Révolution. Elle s'est terminée, le dimanche 5 février dernier. En présence de son organisateur, Jean Fulbert Mavoungou.

La Coupe Gérôme Balou vise, essentiellement, l'union et l'entraide entre les jeunes des quartiers des équipes participantes. Six équipes, réparties en deux poules, ont pris part au tournoi. Après la phase des éliminatoires, Bana Révolution et Bagdad ont atteint la finale. Devant un public estimé à 6000 spectateurs. Qui ont, auparavant, assisté à la rencontre de nzango moderne entre Canon de Mawata et Jacques Vares Kombo. Les dames de Canon de Mawata, plus lestes, promptes et agiles l'ont emporté, par 11 points contre 10.

Quant au match de football, quatre buts de bonne facture, inscrits, respectivement, par Chatina Koumadé (33e et 63e), Ngoma (contre son



Le trophée remporté par Bana Révolution.

camp) et Tchibinda ont permis à Bana Révolution de s'emparer du trophée. Gérôme Balou est décédé, par accident, en 2010, à Dolisie. Cette coupe, organisée par son suppléant au sénat, Jean-Fulbert Mavoungou, président de l'A.p.j.p.e (Association pour la promotion des jeunes et de la pro-

tection de l'environnement), témoigne bien de la considération que ce dernier a pour ce sénateur. La réussite de ce tournoi a poussé les jeunes à solliciter du président de l'A.p.j.p.e son organisation permanente.

Equateur Denis NGUIMBI